

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 6

**Vie associative et ethnicité.
Le discours de leaders d'origine libanaise
de la région de Montréal**

par Anne-Lise Polo,
Marthe Therrien et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

**Centre de recherche sur
les relations interethniques et le racisme (CRRIR)**

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal
Département de sociologie
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque
de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite
de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-05-6

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 6

**Vie associative et ethnicité.
Le discours de leaders d'origine libanaise
de la région de Montréal**

par Anne-Lise Polo,
Marthe Therrien et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	8
1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON	10
1.1 Remarques méthodologiques	10
1.2 Profil de l'échantillon de la communauté libanaise	12
2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	14
2.1 Remarques méthodologiques	14
2.2 Relevé de la participation des leaders	15
2.3 Niveau de responsabilité des leaders	16
2.4 Composition des associations et organismes	18
2.5 Type d'associations et d'organismes	20
2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes	25
3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS	26
3.1 Problèmes au Liban	26
3.2 Tradition familiale	29
3.2.1 Engagement des parents des répondants	29
3.2.2 Influence des parents sur les répondants	33
3.3 Expériences de jeunesse	34
3.4 Expériences liées à la communauté libanaise de Montréal	36
3.5 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne	38

4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS	40
4.1 Formes d'engagement jugées prioritaires et rôles des divers types de regroupement	40
4.1.1 Priorité aux regroupements monoethniques	40
4.1.2 Avantages respectifs des regroupements monoethniques et multiethniques	41
4.1.3 Priorité aux regroupements multiethniques	41
4.1.4 Priorité à la participation aux organismes de la société québécoise ou canadienne	42
4.2 Fonctions des associations libanaises et arabes	43
4.2.1 Facteurs explicatifs de la faible structuration de la communauté libanaise	43
4.2.2 Fonctions reconnues aux associations libanaises et arabes	47
- <i>Les associations religieuses</i>	47
- <i>Les associations laïques</i>	53
- <i>Les associations libano-syriennes</i>	58
5. LA VISION DU LEADERSHIP	59
5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership	59
5.2 Perception des répondants quant à l'identification de leur leadership par le milieu	59
5.3 Définition du leader	59
5.4 Caractérisation du leadership dans la communauté libanaise	61
5.4.1 Identification des leaders	61
5.4.2 Critique du leadership religieux	62
5.4.3 Le leadership selon les générations	64
5.4.4 Le leadership des femmes	66
CONCLUSION	68
ANNEXE: TABLEAUX SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS D'ORIGINE LIBANAISE AU MOMENT DE L'ENQUETE	71
BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE	77
TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE <i>ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS</i>	

<i>DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL</i>	78
RAPPORTS DE RECHERCHE	78
MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE	80
PUBLICATIONS	80
COMMUNICATIONS	80
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	82

AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* était de faire une étude comparée du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la sociologie de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'*intelligentsia* des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socio-culturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès d'interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de vingt personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche, réalisés sous ma direction, se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment (voir liste à la fin du document).

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et aux "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Nous les remercions.

Nous exprimons notre reconnaissance au professeur Joseph Lévy, au professeur Éli Kheir et à Brian Aboud pour leurs commentaires et leurs suggestions lors de la rédaction de ce rapport.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Cette étude, centrée autour du discours des leaders de la communauté libanaise de Montréal sur l'ethnicité et la vie associative, s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large qui a pour objet l'analyse du discours de leaders des communautés juive, haïtienne, italienne et libanaise de la région de Montréal sur les phénomènes liés à l'ethnicité et au pluralisme dans le contexte de la société québécoise.

La communauté libanaise de Montréal s'est constituée à partir de plusieurs vagues d'immigration. Les premiers émigrants de cette communauté sont arrivés à la fin du XIX^e siècle. De récents mouvements migratoires en provenance du Liban sont venus revitaliser l'ancienne communauté¹.

En 1986, on recensait 8 770 Libanais de naissance au Québec. Selon les chiffres disponibles au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, environ 18 400 Libanais de naissance sont arrivés au Québec entre 1987 et mai 1991. Nous estimons ainsi que la communauté libanaise compte aujourd'hui environ 30 000 personnes au Québec (ce chiffre n'est qu'indicatif, il ne tient pas compte des Libanais nés à l'extérieur du Liban, ni des Québécois d'origine libanaise). Son réseau associatif est plutôt faible comparé aux communautés juive, italienne ou haïtienne, il compte une vingtaine d'associations. Dans la plupart des cas, les regroupements tendent à refléter la complexité sociale, confessionnelle, culturelle et politique du Liban (Aboud, 1992; Abu-Laban, 1980, 1989).

Ce rapport examine le discours des leaders de la communauté libanaise de Montréal interviewés sur l'ethnicité et le mouvement associatif. De manière plus spécifique, l'étude comporte trois dimensions: - **la participation des leaders**, pour laquelle on a retenu cinq catégories d'analyse: relevé de la participation au sein des associations et organismes recensés, niveau de responsabilité des leaders, composition des associations et organismes recensés, type et rayonnement géographique des associations et organismes recensés;

¹. Selon un document du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (Profil des communautés culturelles du Québec, 1991), quatre vagues migratoires ont contribué à la constitution de la communauté libanaise au Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le premier mouvement, qui se situe entre 1900 et 1936 et qui représente actuellement 9.1 p. cent de la communauté, était surtout constitué de paysans chrétiens. Le deuxième mouvement, se situant entre 1962 et 1974, est constitué principalement d'immigrants urbains et scolarisés. Une troisième vague migratoire se produisant entre 1975 et 1978 est caractérisée par son grand nombre de réfugiés. Ces deux vagues migratoires, qui représentent aujourd'hui 67.3 p. cent de la population de la communauté libanaise, sont toujours aussi scolarisées, ce qui explique leur présence importante au sein des professions libérales et des commerçants. Finalement, de 1981 à 1986, on assiste à une "immigration très diversifiée caractérisée par un bon nombre d'immigrants entrepreneurs". Cette vague migratoire constitue 23.5 p. cent de la communauté libanaise.

- **les facteurs de l'émergence de l'engagement communautaire des leaders**, qu'on a regroupés en six catégories: influence du pays d'origine, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté d'appartenance, expériences liées à la société québécoise ou canadienne; expériences liées à la question des femmes;

- **les rôles des divers types d'associations et d'organismes recensés**, examinés à l'aide de deux grandes catégories: formes d'engagement jugées prioritaires et rôles distinctifs de chacune de ces formes d'action, et rôles attribués aux associations monoethniques;

- **la vision du leadership**, analysée à l'aide de quatre catégories: perception des répondants quant à leur propre leadership, perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu, définition du leader, et caractérisation du leadership de la communauté.

Le rapport comprend cinq parties. Il débute avec une présentation de la méthodologie de la recherche et du profil des leaders d'origine libanaise interviewés, puis il traite successivement des principales dimensions de la participation des leaders au sein d'associations ou d'organismes de leur communauté, d'organismes multiethniques et d'organismes de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne, des facteurs à l'origine de l'engagement communautaire des leaders, de la perception des leaders quant aux rôles respectifs que remplissent les divers types d'organismes et en particulier les associations monoethniques, et enfin, de leur analyse des problèmes de leadership existant dans leur communauté d'appartenance. La conclusion résume les principaux points du rapport, et une annexe présente une série de tableaux sur la participation des leaders d'origine libanaise.

1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

1.1 Remarques méthodologiques

Nous n'explicitons pas ici la méthodologie globale de la recherche, que l'on pourra consulter dans Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* (Labelle, 1993). La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Micheline Labelle a recueilli le discours des leaders ethniques par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. Le terrain a été effectué de février 1990 à mai 1991. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybault, 1983), sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble des discours qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

La base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou raciales, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. Les associations appartiennent aux catégories inspirées des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été

identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: 1) le premier renvoie à la définition du leader ethnique, telle qu'elle peut permettre d'identifier celui-ci ou celle-ci parmi les membres d'un organisme; 2) le second renvoie au sexe des répondants. En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders ethniques" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations ethniques (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, etc.). Suite à nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs-clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1989) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. À partir de ce pool d'informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les répondants et répondantes interviewés se distribuent comme suit: 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 22 leaders d'origine italienne (12 hommes, 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et pour celui de leurs leaders.

Les entrevues se sont déroulées en français avec 20 des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien (avec l'aide d'une interprète). Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, 14 ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

Ce rapport de recherche porte uniquement sur le discours des leaders d'origine libanaise de la région de Montréal.

1.2 Profil de l'échantillon de la communauté libanaise²

Les leaders d'origine libanaise (dix hommes et sept femmes) dont le discours fait l'objet du présent rapport de recherche, sont nés au Liban, au Brésil (un cas), au Japon (un cas), en Israël (un cas) ou au Canada (deux cas). La plupart sont issus de familles de la bourgeoisie (grands propriétaires terriens, grands commerçants, industriels) ou de la petite bourgeoisie libanaise. Les répondants nés à l'étranger vivent au Québec depuis 16,4 ans, en moyenne et leur âge moyen est de 49,7 ans.

Treize des leaders rencontrés déclarent l'arabe comme langue maternelle, les autres rapportent l'anglais, le français et le portugais. Au moment de leur arrivée au Québec, la majorité des répondants parlait très bien l'une ou l'autre des deux langues officielles au Canada, ou en avait du moins une connaissance moyenne ou faible. Interrogés sur leur niveau de connaissance du français à leur arrivée au Québec, plus de la moitié (neuf) des leaders d'origine libanaise l'ont qualifié de très bon; deux d'entre eux ont dit ne posséder alors aucune connaissance du français et deux autres ont rapporté une connaissance

². Pour plus de détail sur l'échantillon, voir Tardif, Labelle (1993).

faible. La question ne s'appliquait pas aux deux leaders de langue maternelle française et aux deux citoyens canadiens de naissance. Par ailleurs, huit des leaders rencontrés possédaient déjà une très bonne connaissance de l'anglais à leur arrivée au Québec. Trois d'entre eux déclarent que leur connaissance de l'anglais était alors nulle, deux la qualifient de faible et deux autres de moyenne.

À la maison, le tiers des leaders rencontrés parle seulement le français. Trois utilisent le français et l'arabe, trois l'arabe seulement, trois autres le français, l'anglais et l'arabe; deux utilisent seulement l'anglais et un dernier parle l'anglais et l'arabe. Au travail, sept d'entre eux n'utilisent qu'une seule langue, le français (cinq cas) ou l'arabe (deux cas). Treize autres utilisent le français comme l'une des langues d'usage au travail, sept utilisent l'anglais et huit l'arabe.

Quinze des 17 répondants détiennent au moins un diplôme universitaire. Au moment des entrevues, les leaders rencontrés oeuvraient comme salariés dans les secteurs de l'enseignement, des organismes communautaires et religieux (la majorité des cas) ou étaient cadres ou propriétaires d'entreprises

Treize des répondants habitent dans un quartier multiethnique. Aucun d'entre eux ne demeure dans un quartier majoritairement libanais ou canadien-anglais. Les quatre autres leaders habitent un quartier à dominante canadienne-française.

Huit des 16 leaders de la communauté libanaise occupant un emploi rémunéré considèrent qu'il n'existe pas de lien entre leur milieu de travail et les questions ethniques, contrairement à huit autres qui établissent de tels liens. Six répondants travaillent dans un milieu multiethnique, deux dans un milieu francophone d'origine canadienne-française et huit autres au sein de leur communauté d'origine.

Seulement huit des 35 enfants des leaders de la communauté libanaise interviewés ont fréquenté un cégep québécois. Sept d'entre eux ont fréquenté des cégeps du secteur public dont deux se sont inscrits à des établissements francophones et cinq à des établissements anglophones. Un dernier a fréquenté un cégep privé anglophone.

Au moment des entrevues, 12 des enfants des leaders de la communauté libanaise interrogés poursuivaient des études universitaires. Six d'entre eux ont fréquenté une université montréalaise

francophone et trois ont fréquenté une université anglophone. Trois autres poursuivent des études dans une université française.

Le français est une langue d'usage de tous les enfants des leaders interviewés. Seize d'entre eux utilisent aussi l'arabe et l'anglais est une langue d'usage pour 18 d'entre eux.

Le niveau moyen de rémunération des leaders de la communauté libanaise s'élevait à 49 667\$ par année. Les femmes rapportaient en moyenne un revenu annuel de 50 833\$, revenu moyen légèrement supérieur à celui des hommes qui s'élève à 48 889\$. Un leader a refusé de répondre à cette question. Les revenus personnels se répartissaient sur presque tous les échelons de l'échelle salariale retenue.

2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

2.1 Remarques méthodologiques

Les entrevues à caractère semi-directif constituent l'essentiel du matériel recueilli sur la participation des leaders. Les curriculum vitae et autres documents fournis par les répondants sont utilisés comme sources secondaires pour compléter ou corroborer les données principales. Nous avons dû, dans des cas exceptionnels, obtenir des précisions additionnelles par téléphone auprès des personnes interviewées. La documentation écrite fournie par les organismes ou contenue dans des répertoires d'organismes et, en second lieu, les renseignements fournis par des responsables de ces organismes, constituent notre source principale de données relatives aux organismes, par exemple en ce qui a trait à leur raison sociale, à leurs buts et leur composition ethnique, les données des entrevues n'étant utilisées dans ce cas que comme sources secondaires. La documentation écrite comprend des dépliants et des bottins d'organismes communautaires, des rapports, des articles de journaux et de revues. Il faut souligner ici que cette documentation est très peu abondante dans le cas de la communauté libanaise. Les raisons sont très diverses. Notons tout d'abord la difficulté de connaître le nom exact des associations. La plupart des regroupements portent un nom arabe que tous ne traduisent pas de la même façon; ainsi, le Centre islamique libanais de Montréal, plus communément appelé Centre islamique de Montréal, à ne pas

confondre avec le Centre musulman de Montréal. D'autre part, la jeunesse de certains organismes et le manque de moyens financiers font que les brochures d'information sont relativement rares. Il existe un bottin de la communauté libanaise de Montréal, mais il recense essentiellement des commerces libanais et des services professionnels, comme ceux d'avocats, de comptables, etc. Lorsque cela était possible, nous avons communiqué avec des responsables des organismes mentionnés. Cependant, plusieurs de ceux-ci ne figurent pas dans les annuaires (annuaire téléphonique ou répertoire des associations ethniques) souvent parce qu'il s'agit de regroupements ad hoc et éphémères, comme ce fut le cas du Comité pour la paix regroupant plusieurs associations arabes-canadiennes pendant la Guerre du Golfe entre janvier et mars 1991.

L'analyse se limite à la participation communautaire et institutionnelle des leaders au moment de l'enquête, et ne retient que les adhésions volontaires: l'appartenance syndicale obligatoire est de ce fait exclue. Le recensement des activités passées impliquait, pour certaines personnes, un retour sur des expériences liées à un grand nombre d'organismes et qui, de plus, se sont déroulées sur une vingtaine d'années, d'où la difficulté de retracer ces engagements dans leur totalité. Sans être exhaustif, ce travail nous a fourni néanmoins des indications précieuses sur le cheminement de certains leaders. Même en ce qui a trait à l'engagement actuel, on ne saurait prétendre avoir dressé un tableau complet. En effet, la personne rencontrée a fourni elle-même la liste des organismes et a pu, pour diverses raisons, en omettre, surtout dans le cas où sa participation se résumait à celle de simple membre. Comme l'objectif fixé consistait avant tout à repérer les participations les plus importantes et les plus significatives de chacun des leaders, nous croyons avoir atteint notre but.

Les données relatives à la participation des leaders comprennent un relevé des associations et organismes dont ils font partie, des précisions sur le niveau de responsabilité de ces derniers à l'intérieur des organismes recensés, ainsi que sur la composition ethnique, les buts et le rayonnement géographique de ces organismes.

2.2 Relevé de la participation des leaders

Les 17 répondants d'origine libanaise se déclarent membres de 55 associations et organismes au total. Il est plus juste de parler de 51 organismes distincts car on relève quatre cas d'appartenance à un

même organisme. Cela peut refléter, d'autre part, le fractionnement de la communauté sur le plan religieux et politique qui est une transposition relative de la situation au Liban.

Les leaders d'origine libanaise de notre échantillon participent en moyenne à 3,23 associations ou organismes chacun. Les femmes participent en moyenne à 2,71 associations ou organismes chacune, contre 3,6 pour les hommes.

Nous n'avons aucune participation recensée, dans le cas d'une femme, qui explique par ailleurs que "pour la première année, [elle] ne fait partie du conseil d'administration d'aucune association". Il faut cependant noter qu'elle fut très active par le passé. Dans un autre cas, celui d'un prêtre, le thème de sa participation à des activités associatives n'a pas été abordé. Or les prêtres et les imams jouent un rôle extrêmement important et va beaucoup plus loin que leur activité paroissiale ou liée à la mosquée. De plus ils ont des structures permanentes qui supportent leurs activités dans divers champs d'action.

2.3 Niveau de responsabilité des leaders

Le niveau de responsabilité des leaders d'origine libanaise au sein des associations et organismes recensés est défini en fonction des modalités suivantes: membre du conseil d'administration ou du comité exécutif, membre actif, employé, membre ordinaire, membre fondateur, et autre. Dans les cas où un leader participe à plus d'un niveau dans un même organisme, on n'a comptabilisé qu'une seule modalité de participation par personne, soit la plus significative ou celle qui était reconnue par un poste officiel, quitte à examiner séparément les cas de cumul de responsabilités par une même personne.

Le *membre du conseil d'administration* est celui qui est élu au conseil d'administration ou qui occupe un poste au conseil ou au comité exécutif d'une association ou d'un organisme (président, vice-président, secrétaire, etc.).

Le *membre actif* d'une association ou d'un organisme est celui qui assume des responsabilités à titre informel, ou qui remplit d'autres fonctions que celles de membre du conseil d'administration. Il peut s'agir, par exemple, d'un membre d'un comité consultatif, d'un comité ad hoc, d'un groupe de travail ou d'un groupe de pression, ou encore d'un délégué à une table de concertation.

Le terme *employé* s'applique à toute personne recevant une rémunération pour les fonctions qu'elle exerce dans un organisme, et inclut les principaux responsables de celui-ci.

Le *membre ordinaire* est celui qui ne détient aucune fonction de quelque nature que ce soit à l'intérieur de l'organisme ou dont la qualité de la participation n'a pas été précisée. Le *membre fondateur* est celui qui a contribué à la création de l'organisme et qui continue de participer en qualité de membre actif ou de membre ordinaire.

Enfin, la catégorie *autre* regroupe les membres exerçant des fonctions ne pouvant être assimilées à celles déjà mentionnées, par exemple, un politicien élu, un responsable religieux, ou un responsable producteur autonome pour la télévision. Au sein de la communauté libanaise, cette catégorie regroupe des membres du clergé: prêtre catholique, pasteur, imam³.

À l'exception de deux femmes, à la fois fondatrices et présidentes de leur associations, les leaders de la communauté libanaise ne cumulent pas plusieurs postes au sein d'une même association, leur niveau de responsabilité est clairement établi et n'implique pas de double codage dans les catégories mentionnées. Ce phénomène est à souligner, car beaucoup de leaders des autres communautés étudiées (juive, italienne et haïtienne) font état de différents niveaux de responsabilité dans une seule et même association (président et employé, ou encore membre fondateur et membre du conseil d'administration etc.).

Les 55 participations recensées se répartissent comme suit (*voir tableaux 1A et 1B, en annexe*):

- . membres du conseil d'administration: 23
- . membres ordinaires: 23
- . employés: 1
- . autres: 5 (deux prêtres catholiques, un pasteur protestant, deux imans)
- . membre fondateur: 1

Deux caractéristiques générales ressortent de ces chiffres. La première est la très faible proportion des professionnels dans notre échantillon. Les leaders interrogés sont donc en très grande majorité des bénévoles. Cependant, cette constatation ne doit pas faire oublier que les cinq leaders entrant dans la catégorie "autres" sont des religieux et que leurs activités associatives ou communautaires sont liées à leurs

³. Un imam est celui qui dirige la prière des musulmans. Il a également des fonctions sociales comme celles d'enseignant, de juge, de conseiller en matière de morale musulmane, etc.

fonctions religieuses. La seconde caractéristique est la faiblesse relative des "membres fondateurs" d'une association; un seul homme entre dans cette catégorie pour avoir fondé trois associations. Rappelons que nous ne traitons ici que des participations actuelles des leaders. Par conséquent, une personne ayant fondé une association dont elle n'est plus membre n'est pas comptabilisée. D'autre part, deux femmes, bien que membres fondatrices d'associations auxquelles elles participent actuellement, n'apparaissent pas dans cette catégorie, car elles sont chacune présidente de leur association, et à ce titre sont comptabilisées dans la catégorie "conseil d'administration et comité exécutif".

L'analyse de ces chiffres montre que les femmes et les hommes de notre échantillon sont également représentés au niveau des postes de responsabilité. En effet, si on traduit en pourcentage les chiffres présentés plus haut relativement à la catégorie "conseil d'administration et comité exécutif", on voit que, sur l'ensemble de leur participation, les femmes participent au conseil d'administration des associations dans 42 p. cent des cas, soit exactement la même proportion que les hommes.

2.4 Composition des associations et organismes

On peut, du point de vue de l'origine ethnique de leurs membres, regrouper en six catégories les associations et organismes recensés: ceux dont les membres sont issus de la communauté libanaise, syro-libanaise ou arabe, les *associations et organismes multiethniques*, constitués de membres de diverses origines, et enfin, ceux dont la composition reflète *l'ensemble de la société québécoise ou canadienne*. La frontière entre les organismes multiethniques et ceux de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne est souvent difficile à établir, en premier lieu parce que les organismes ne se définissent pas en fonction de ces catégories, et en second lieu, parce que certains organismes comptent déjà une proportion élevée de personnes d'origines ethniques diverses et que celle-ci ne cesse de s'accroître.

Le choix de la terminologie est toujours un problème délicat. Il l'est encore plus dans le cas de la communauté libanaise. L'utilisation des termes libanais, libano-syrien ou arabe correspond à l'évolution historique du Proche-Orient⁴ mais recouvre également un choix idéologique et politique⁵(voir Aboud,

⁴. Le Liban, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale faisait partie de la région administrative de la grande Syrie, province ottomane qui fut démantelée en même temps que l'empire pour donner naissance à quatre pays, la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine (aujourd'hui Israël, la Cisjordanie et Gaza).

1992: 61-62). Nous ne développerons pas cette question et nous adopterons ici la terminologie utilisée par nos interviewés qui distinguent trois catégories différentes: une catégorie de membres d'origine "libanaise" et une catégorie de membres d'origine "libano-syrienne" et enfin la catégorie "arabe" recouvre des membres d'origine plurinationale, c'est-à-dire que les membres s'identifient comme Arabes et sont Libanais, Palestiniens, Égyptiens, Marocains, etc.

La participation des leaders d'origine libanaise, qui porte sur un total de 55 organismes, se répartit comme suit (*voir tableaux 2A et 2B, en annexe*):

- . communauté libanaise : 17 (31 p. cent) dont deux dans des organismes composés de femmes, le Centre des dames de la paroisse Saint-Sauveur, et le Fonds d'aide des dames libano-canadiennes;
- . associations libano-syriennes: 2 (4 p. cent) dont une dans une association de femmes, la Société des dames libano-syriennes;
- . associations arabes: 4 (7 p. cent);
- . société québécoise ou canadienne: 22 (40 p. cent) dont trois dans des organismes de femmes, soit l'Association des femmes d'affaires du Québec, le Cercle des femmes journalistes et les Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique (FRAPPE), regroupant uniquement des femmes;
- . milieux multiethniques: 7 (13 p. cent);
- . autres (organismes à charte internationale): 3 (5 p. cent).

Les leaders rencontrés participent donc essentiellement à des organismes de la société québécoise ou canadienne ou à ceux de la communauté libanaise. Par ailleurs, leur participation dans des associations multiethniques est relativement faible (13 p. cent seulement de leurs participations globales) d'autant plus que dans cette catégorie sont regroupées des associations de trois types. Quatre organismes ont une vocation multiethnique: il s'agit du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), de l'Institut interculturel de Montréal, de l'Association Québec-Proche-Orient, une association qui réunit des Québécois et des Arabes dans un but de dialogue interculturel, et enfin de la Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés. Trois associations ont une vocation religieuse, musulmane.

⁵. L'évolution politique de la région depuis l'instauration des mandats français et britanniques jusqu'à aujourd'hui a été marquée par l'émergence de différents types de nationalismes, dont les principaux pour le Liban furent le nationalisme libanais, le nationalisme syrien et le nationalisme arabe.

Elles réunissent des Arabes mais aussi des Pakistanais, ce qui leur confère un caractère multinational et multiethnique. Il s'agit du Centre musulman de Montréal, de la Société d'éducation l'Arabe aux Musulmans (*jama'yat ta'lim al-lugha al-arabyia lil muslimin*, littéralement Association d'enseignement de la langue arabe aux Musulmans) et de la Coalition islamique de la Rive Sud.

Les femmes de l'échantillon sont surtout présentes dans les organismes de la société québécoise ou canadienne; 47 p. cent de leurs participations, contre 36 p. cent pour les hommes, se font dans des organismes québécois ou canadiens. Leur présence dans les associations libanaises et syro-libanaises est à peu près identique à celle des hommes, respectivement 27 p. cent pour les femmes contre 33 p. cent pour les hommes dans la catégorie libanaise, et 5 p. cent pour les femmes contre 3 p. cent pour les hommes dans la catégorie syro-libanaise. Par contre, aucune femme de notre échantillon ne participe à une association arabe. Nous avons comptabilisé six participations de répondantes libanaises à des organismes ne regroupant que des femmes, ce qui représente un peu plus de 31 p. cent de l'ensemble de leur participation.

2.5 Type d'associations et d'organismes

Les catégories utilisées pour le classement des organismes s'inspirent des travaux de Dorais sur les associations vietnamiennes⁶ (Dorais, 1990). Comme le souligne ce dernier, le classement proposé ne retient que l'orientation dominante des associations et organismes, car ceux-ci intègrent le plus souvent, dans la pratique, plusieurs dimensions d'action.

Les *associations et organismes d'entraide* se consacrent à l'intégration et à l'adaptation de leurs membres à la société québécoise ou canadienne. Cette catégorie comprend les associations générales, les associations au service de groupes spécifiques -réfugiés et immigrants, jeunes et étudiants, femmes-, les associations régionales, les organismes à caractère professionnel -syndicats, gens d'affaires et professionnels.

⁶. Dorais (1990).

Les *associations et organismes à caractère culturel* cherchent à préserver et à promouvoir la culture d'origine (groupes socio-culturels, de loisirs, amicales), ou favorisent le rapprochement des cultures (organismes d'éducation interculturelle).

Les *associations religieuses* visent à encourager la pratique religieuse de leurs membres tout en portant intérêt le plus souvent à divers aspects de la vie sociale. Dans le cas de la communauté libanaise, elles ont une vocation sociale et politique active.

Les *associations et organismes à caractère politique et les mouvements de défense des droits humains* s'attachent à l'actualité politique ou à la défense des droits dans le pays d'origine, dans la société québécoise ou canadienne ou ailleurs dans le monde. Cette catégorie regroupe les organismes de solidarité ou de liaison avec le pays d'origine, les mouvements et partis politiques existant dans le pays d'origine ou, au Canada, aux échelons fédéral, québécois et municipal, ainsi que les organismes de défense des droits et autres formes de groupes de pression du pays d'origine ou de la société québécoise ou canadienne.

Les 82 participations des leaders aux associations et organismes recensés se répartissent, en fonction des activités principales de ces organismes, comme suit (*voir tableaux 3A et 3B, en annexe*):

- . organismes d'entraide: 18 (33 p. cent);
- . organismes à vocation éducative: 1 (2 p. cent);
- . organismes à vocation culturelle: 8 (14 p. cent);
- . organismes religieux: 5 (9 p. cent);
- . organismes politiques et de défense des droits humains: 17 (31 p. cent)
- . autre type (consultation, médias, recherche): 6 (11 p. cent)

Une première analyse de ces données montre que les leaders d'origine libanaise de notre échantillon s'impliquent surtout dans des associations dont la vocation est l'entraide ou dans des organismes à caractère politique: 33 p. cent des participations de l'ensemble des leaders d'origine libanaise se font dans des associations d'entraide, et 31 p. cent dans des associations politiques.

Les participations des femmes sont plus concentrées que celles des hommes dans deux types d'associations: 42 p. cent dans des organismes à caractère politique et 37 p. cent dans des associations d'entraide. Elles participent assez peu aux associations culturelles et religieuses (5 p. cent dans chaque

catégorie) et pas du tout dans les associations éducatives. Les hommes se répartissent plus largement dans l'ensemble des catégories: 31 p. cent de leurs participations se font dans des associations d'entraide et 25 p. cent dans des associations ou organismes dont la vocation est politique. Leur engagement est plus faible dans les associations culturelles (19 p. cent), dans les associations religieuses (11 p. cent), et dans les associations de la catégorie "autre type" (11 p. cent), soit dans des organismes consultatifs ou de concertation, où ils sont à égalité avec les femmes.

Les associations dont la vocation est l'aide aux réfugiés et immigrants apparaissent assez peu nombreuses au sein des organismes d'entraide, nous ne comptons que trois institutions de ce type et elles concernent cinq leaders. Ce résultat peut surprendre étant donné l'importance des besoins des nouveaux arrivants libanais depuis les trois dernières années. Cependant nous devons tenir compte du rôle joué par les organismes religieux dont une partie importante des activités est consacrée à l'aide aux nouveaux arrivants. Le cas de la Paroisse Saint-Sauveur, ou du Centre islamique des Libanais est à ce titre très révélateur. Le Centre a été créé expressément pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants libanais de confession chiite, tant sur le plan religieux qu'en terme d'accueil. De plus, certains centres à vocation socio-culturelle ont aussi un volet de leurs activités consacré à l'aide aux réfugiés et immigrants libanais; c'est le cas du Centre communautaire Bois-de-Boulogne⁷. Le Fonds des bourses d'étude de l'association libanaise canadienne, bien qu'il s'adresse aux étudiants, contribue aussi à aider les immigrants libanais. Ainsi l'aide aux réfugiés et aux immigrants concerne 13 associations (six associations laïques, et sept associations religieuses). On peut mentionner également le Conseil des leaders religieux libanais qui a pour vocation d'unir les efforts des différents organismes religieux pour aider les nouveaux arrivants libanais.

Les femmes libanaises interrogées ne sont pratiquement pas impliquées dans l'aide aux immigrants. Deux répondantes participent à deux des 13 organismes concernés: une dans un organisme laïc, la Société des dames de l'Association canadienne libanaise-syrienne (*Lebanese Syrian Canadian Association* ou LSCA), l'autre dans un organisme religieux (le Comité des dames auxiliaires de la paroisse Saint-Sauveur). Elles sont par contre beaucoup plus nombreuses que les hommes au niveau de l'aide humanitaire avec le pays d'origine. Deux femmes participent à ce type d'organismes; il s'agit des Amis du Liban et du Fonds d'aide des dames libano-canadiennes.

⁷. Notons ici que cet organisme est confessionnel, le Centre communautaire de Bois-de-Boulogne est pris en charge par des prêtres et des religieuses et on y dit la messe.

À ces deux organismes, il faut ajouter trois organismes à caractère politique dont la vocation est la solidarité avec le Liban. Le premier, l'Union pour le Liban, regroupe des jeunes, surtout des étudiants qui sont impliqués dans la défense de la langue française et qui envoient des livres au Liban. Le second, Carrefour des Cèdres, est un ONG créé à l'origine pour corriger l'image négative du Liban propagée par la presse au Canada et qui vise à sensibiliser les Québécois aux problèmes de ce pays. La vocation de cet organisme est de mettre en place un programme de développement en matière d'agriculture, de santé et d'éducation. Ces programmes sont financés en partie par l'Agence canadienne de développement international. Deux de nos répondantes en sont membres.

Le troisième est l'Union culturelle mondiale libanaise, un organisme international qui est présent dans tous les pays où est établie la diaspora libanaise (*voir description dans Abu-Laban p 11*). À l'origine l'Union, comme l'indique son nom, a une vocation culturelle. Officiellement, cet organisme est reconnu par le gouvernement libanais comme le seul représentant de la diaspora libanaise. Au Liban, le ministère des Affaires étrangères s'occupe aussi des immigrés. Dans les faits, l'Union est traversée par divers courants politiques et peut se comporter comme un groupe de pression pour défendre des questions relatives au Liban ou à la communauté libanaise en diaspora.

Nous comptons également cinq participations à des organismes ou associations professionnelles. Une femme est membre de trois organismes de ce type, le Cercle des femmes journalistes, l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et l'Association des femmes d'affaires du Québec. Une deuxième femme est membre de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux. Un homme est membre de la Chambre de commerce de Montréal.

La participation des leaders de notre échantillon à des organismes de type culturel représente 14 p. cent du total. Les femmes sont très peu actives dans ce type d'associations. Une seule est membre d'une association dont la vocation est de favoriser le dialogue interculturel (l'Institut interculturel de Montréal).

Ce sont donc surtout les hommes de l'échantillon qui sont engagés dans des activités de type culturel, elles représentent 19 p. cent de leurs participations. Deux répondants sont membres de deux amicales universitaires, l'Association des anciens de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'Association des anciens de l'université Sir George Williams. Un homme est membre de la Fédération québécoise des échecs. Deux autres sont membres d'organismes dont la vocation est le dialogue interculturel, il s'agit du

Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) et de l'association Amitié Québec-Proche-Orient. Un homme participe à un organisme socio-culturel, le Centre communautaire Bois-de-Boulogne.

Les associations à vocation éducative sont une minorité dans la communauté libanaise. Un seul organisme, la société d'éducation L'Arabe aux Musulmans (*Jam'yiat ta'lim al-lugha al-arabyia lil muslimin*), tente de valoriser l'enseignement de l'arabe, enseignement qui est surtout à rattacher à l'étude du Coran. De ce fait l'association n'est pas spécifique à la communauté libanaise, elle concerne l'ensemble de la communauté musulmane. La Coalition des associations musulmanes de la Rive Sud qui fit pression sur la Commission scolaire de Brossard pour que l'enseignement du Coran soit autorisé dans les écoles en témoigne⁸.

Nous avons déjà abordé la question des associations religieuses pour souligner que leur rôle dépasse largement le cadre purement religieux. Il est important de dire que la société libanaise est composée d'une mosaïque de groupes religieux. Dans le cadre de cette étude, les leaders ont été sélectionnés de façon à ce que notre échantillon recouvre le plus largement les différentes confessions. Nous retrouvons ici des organismes musulmans, l'un est chiite, il s'agit du Centre islamique libanais; l'autre est sunnite, il s'agit du Centre culturel musulman de Montréal. Les autres associations confessionnelles sont chrétiennes, grecque melkite catholique, dans le cas de la paroisse Saint-Sauveur, catholique maronite, dans celui de l'église Saint-Antoine-le-Grand, grecque orthodoxe d'Antioche, dans le cas de l'église Saint-Georges. Notons que le leadership religieux est masculin et qu'une seule femme mentionne sa participation formelle aux activités de sa paroisse, ce qui n'exclut pas une participation informelle non dénombrée.

Concernant les associations à vocation politique, nous avons souligné précédemment l'importance de la participation des leaders d'origine libanaise à ce type d'associations. Nous retrouvons ici une assez grande variété de sous-catégories, six au total. Une femme participe à un organisme de solidarité internationale (le Centre canadien de coopération internationale), quatre personnes (un homme et trois femmes) participent à des organismes de solidarité avec le Liban qui sont mentionnés plus haut, quatre hommes sont membres de partis politiques canadiens ou québécois (Parti libéral du Canada, du Parti libéral du Québec et du Parti québécois), un autre homme est membre d'un parti politique libanais (le

⁸. Ce groupe a été classé dans la catégorie des groupes de pression et mouvement de défense des droits.

Mouvement national du Liban), quatre personnes, trois hommes et une femme, sont membres d'organismes de défense des droits (la Coalition islamique de la Rive Sud, mentionnée plus haut, le groupe des Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique (FRAPPE), organisme dont le nom dévoile les objectifs, le Mouvement national des Québécois et la Société Saint-Jean-Baptiste de Longueuil qui ont vocation de défendre la langue française au Québec). La dernière sous-catégorie concerne les mouvements pour la paix: un homme participe au Comité pour la paix, regroupement de 15 organismes musulmans et arabes qui se sont mobilisés pour faire pression sur Ottawa pendant la guerre contre l'Irak, et une femme est membre de l'Alliance canadienne pour la paix et de la Conférence mondiale des religions pour la paix.

La dernière catégorie, apparaissant sous la dénomination "autre type", regroupe des organismes québécois ou canadiens de consultation auxquels participent certains leaders, le plus souvent à titre de représentants ethniques, ou pour leurs qualités personnelles. Une femme libanaise participe à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), et à la Table de concertation des réfugiés de Montréal. Un homme participe au comité ethnique de la Chambre de commerce du Québec et au Comité d'examen des plaintes de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Deux hommes sont membres du Conseil consultatif de la Banque fédérale de développement.

2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes

Quatre catégories ont trait au rayonnement des organismes. Les associations et organismes d'envergure *régionale* recrutent leurs membres dans la région de Montréal, alors que ceux qui ont une dimension *provinciale, nationale* ou *internationale* concentrent leurs membres au Québec, au Canada ou au niveau international, selon le cas. Une catégorie "autre" s'applique à des organismes existant au Liban.

La distribution des 55 participations en fonction du rayonnement géographique des organismes recensés correspond aux données suivantes (*voir tableaux 4A et 4B, en annexe*):

. échelon régional: 27 (49 p. cent); par exemple les églises chrétiennes qui peuvent avoir des liens avec des églises au Liban ou avec le Vatican, mais dont l'essentiel des activités sont locales. De même, les centres islamiques peuvent avoir des liens avec des organismes hors du Canada, comme avec la Ligue islamique mondiale, mais interviennent au niveau local;

- . échelon provincial: 15 (27 p. cent) comme la Fondation québécoise d'aide au Liban, le Comité ethnique de la Chambre de commerce du Québec, etc.
- . échelon national: 6 (11 p. cent) comme l'Alliance canadienne pour la paix, le Centre canadien de coopération internationale, ou le Conseil consultatif de la Banque fédérale, etc.
- . échelon international: 6 (9 p. cent) tels que la Conférence mondiale des religions pour la paix, la Croix-Rouge internationale ou l'Union culturelle mondiale libanaise;
- . autre: 2 (4 p. cent) Amicale d'anciens étudiants (l'Association des anciens de l'université Saint Joseph de Beyrouth) et d'un mouvement nationaliste libanais (le Mouvement national du Liban).

3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS

Cette partie traite des facteurs susceptibles d'expliquer l'origine de l'intérêt des leaders pour la vie associative. Certaines personnes attribuent un rôle déterminant à un seul type d'expériences. Cependant, l'itinéraire personnel d'engagement social ou politique se révèle souvent beaucoup plus complexe puisque des influences diverses se sont greffées les unes aux autres.

L'analyse du discours des leaders de la communauté libanaise révèle une diversité de cheminements que nous avons regroupés en fonction des facteurs suivants: problèmes au Liban, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté libanaise, expériences liées à la société québécoise ou canadienne.

3.1 Problèmes au Liban

Les répondants d'origine libanaise vivent au Québec depuis 16,4 ans, en moyenne (les deux hommes nés à Montréal sont exclus de cette moyenne), ce qui correspond à peu près à la durée de la guerre au Liban. Le parallèle entre la guerre du Liban et l'émigration des leaders interrogés est d'autant plus justifié que la plupart des personnes interviewées expliquent que la guerre fut la raison qui les amena à rester au Québec, une grande partie d'entre eux étant venus au Québec pour étudier ou parce que leur conjoint étudiait. Sur les 15 leaders nés à l'extérieur du Québec, sept personnes évoquent la guerre comme principale raison de leur décision de rester au Québec. Pour quatre des leaders religieux, le choix de venir

au Québec n'est pas une décision personnelle mais relève de leurs supérieurs. Nous voyons que la guerre fut un élément déterminant de la décision de quitter le Liban dans plus de la moitié des cas.

Six personnes rattachent leur participation communautaire à la situation du Liban. Il s'agit des six leaders militant dans des associations d'aide humanitaire ou de solidarité avec le Liban. Deux femmes firent l'expérience de la guerre et s'impliquèrent au Liban, tandis qu'un homme et trois femmes prirent conscience qu'il fallait faire quelque chose pour leur pays d'origine, alors qu'ils étaient au Québec.

L'une des deux premières femmes milita au Liban dans le parti des phalangistes. Bien qu'elle évoque des facteurs familiaux, c'est la rencontre avec le leader du parti Phalangiste, Pierre Gémayel, qui fut déterminante de l'engagement politique de cette femme qui se définit un peu comme l'égérie des Phalangistes:

"Quand mon pays a été menacé, j'ai rencontré quelqu'un qui était une sorte d'idéal pour moi, Pierre Gemayel. C'était un homme d'une pureté extraordinaire, il avait un idéal très haut placé et il adorait son pays. Il m'a galvanisée. Il m'a donné le sens de mon appartenance à mon pays, ce que j'étais, ce que je devais défendre. Et j'étais une des premières femmes, je pense, si jeune, qui ait participé à la résistance". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre femme participa en 1980, pendant la guerre du Liban, dans un groupe informel qui tentait d'organiser la vie dans les abris, l'hygiène, la distribution des vivres, les loisirs, etc.

Parmi les quatre personnes qui s'impliquèrent au Québec, un homme rattache son engagement dans la communauté libanaise au moment où il prend conscience de la nécessité de faire quelque chose pour éviter la destruction du Liban, lorsque la guerre éclate en 1975. Cet homme qui avait vécu son adolescence en France, se trouvait au Québec au moment de la Révolution tranquille. Déjà cette conjoncture attire son attention, mais c'est la crise libanaise qui va le mobiliser et être à l'origine de son engagement:

"Je me suis intéressé à la question libanaise d'une façon très active en 1975, quand la guerre a éclaté. Parce que je considérais, et je continue à considérer, que le Liban était un pays qui avait une expérience unique, l'expérience du multiconfessionnalisme. Il avait réussi cette intégration. D'autre part, ce petit pays, qui n'était pas bien nanti sur le plan des ressources naturelles, avait connu la réussite, sur le plan économique, éducatif, et des services de santé. Il avait réussi un développement que je considère comme exemplaire. Je me suis dit: pourquoi détruire un pays qui a réussi quand même une expérience d'intégration? C'était un microcosme, une sorte de laboratoire, pas seulement pour lui-même mais pour d'autres pays qui avaient presque la même composition. Pourquoi

détruire ce pays? Alors je me suis dit: ça serait dommage, c'est quand même bien pour la région, pour l'humanité, comme exemple d'intégration et de développement. Et puis, d'autre part, j'avais toujours des attaches, ma famille était là-bas, et évidemment la guerre civile, avec ses atrocités, ne pouvait nous laisser indifférents. C'est comme ça que mon engagement a commencé". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

La guerre du Liban constitua un tournant pour une répondante ayant déjà des activités bénévoles au Québec. Après s'être occupée des personnes handicapées à l'Institut de réadaptation de Montréal, elle sentit que d'autres personnes pouvaient la remplacer dans cette activité et que son engagement serait plus utile auprès des enfants du Liban:

"Je me suis dit que beaucoup de bénévoles pouvaient prendre ma place là-bas (au centre de réadaptation), et qu'il fallait faire quelque chose pour les enfants du Liban. Alors j'ai contacté une quarantaine de dames de mes amies, on se réunissait chez moi. Et on a décidé ensemble qu'il fallait faire quelque chose. Et on continué". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

La misère due à la guerre est la raison d'être de l'engagement d'une autre répondante. Ce sont les récits d'horreurs rapportés par les nouveaux arrivants qui l'amènèrent à créer une association d'aide humanitaire:

"Quand on a commencé, ce que je souhaitais le plus, c'était de travailler pour envoyer de l'argent au Liban, parce qu'ils avaient beaucoup beaucoup de misère. Et tous les immigrants qui arrivaient, parlaient de la situation des gens là-bas qui devaient aller dans les poubelles pour manger, pour survivre, enfin c'était des histoires d'horreur. Donc c'est ce qui m'a poussée à faire quelque chose. C'était mon idée et puis j'ai appelé quelques amis, j'ai dit: pourquoi ne pas faire quelque chose? Et j'ai tout de suite fondé l'association à but non lucratif pour justement faire de l'argent sans avoir à payer l'impôt à la fin de l'année et pour pouvoir l'envoyer au Liban. On l'a nommée Les Amis du Liban. Et ça a commencé comme ça". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Le militantisme d'un leader, qui se trouvait également au Québec pendant la guerre du Liban, a eu pour point de départ la désinformation des médias canadiens sur la question libanaise. C'est donc indirectement la guerre du Liban qui la pousse à agir auprès de la population québécoise. Nous verrons ce cas qui touche plus l'attitude de la société québécoise que la situation au Liban dans la partie consacrée à l'expérience au Québec.

Nous l'avons souligné, la guerre du Liban a pu être un facteur important pour la préoccupation de ces cinq leaders vis-à-vis de la question libanaise. Pourtant, l'engagement de toutes ces femmes ne

s'explique pas seulement par la guerre. Ainsi la première répondante citée évoque l'influence de son père et sa situation familiale. La guerre du Liban a été un élément déterminant mais non isolé de la participation communautaire de ces cinq leaders. Pour les autres qui n'évoquent pas la guerre, d'autres facteurs sont intervenus. Dans la partie suivante, nous étudierons le milieu familial des répondants et l'influence de ce milieu sur leur participation à des activités associatives.

3.2 Tradition familiale

3.2.1 Engagement des parents des répondants

À l'exception d'un répondant, les leaders interviewés ont fourni des précisions sur leur milieu familial, et en particulier sur l'engagement politique et social de leurs parents ainsi que sur l'influence que ces derniers ont exercée sur eux. Sur les 16 autres leaders interrogés, la moitié mentionne que leurs parents ne participaient ni sur le plan politique, ni sur les plans communautaire, social ou culturel. Sept autres leaders (cinq femmes et deux hommes) mentionnent que l'un au moins des parents, en général le père, avait des activités de cet ordre. Une autre femme souligne que son père avait des relations dans les milieux politiques mais n'était pas militant.

Parmi les personnes qui mentionnent la participation de l'un des parents, un homme est le fils d'un leader de la communauté libanaise de Montréal. Issu de la troisième génération, il appartient à une famille qui ne s'est jamais engagée sur un plan politique, mais qui fut active au sein de la communauté syro-libanaise grecque orthodoxe. Son grand-père était actif autour de l'Église et du Centre communautaire syro-libanais. Son père suivit cet exemple, non seulement dans sa communauté d'origine, mais il fut également membre de clubs de la communauté anglophone de Montréal, il joua un rôle dans la création d'un fonds pour le cancer et fit partie du Young Men's Christian Association. La génération suivante, celle de notre interlocuteur, poursuivit cette tradition. Comme ses ancêtres, cet homme privilégie l'action communautaire sur l'engagement politique. Il nous explique la tradition familiale:

"We were never in government politics, politics *vis-a-vis* any form of government. We all learned that we should go to the poll, we should vote, we should be informed about government policy. But not policy makers. But even from the time of my grandfather, we were very involved as a family in community work, in community leadership. For my grandfather, it was always within the milieu of the Middle Eastern community. His church, his community centre, were his two most important areas. In my father's generation, it was his church, the Middle Eastern community, and also being involved in community work, service clubs, Montréal anglo side YMCA director. Director of the

Progress Club, which was a service club that was very active in the 1940's, 1950's, and 1960's. Director of the Heart Fund. Involved. At my generation, again, from the age of a teenager, church, leadership as a teenager, moving into national projects of the Orthodox church. As well as my father. He was a very active director for the Archdiocese of the Antiochan Orthodox Church. So my father was very active and became a director of the Archdiocese. Which is an Archdiocese that covers all of North America. So we have always been involved. Community work, community work, community work. Naturally, my dad's generation, and even my generation, whether it be me, or my brothers, were involved. Outside the community. In other words, we don't stay only in the community. But we are more community oriented in our work and energy, rather than getting involved in the political policy making, if you want to call it that". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

L'une des personnes interrogées mentionne également l'engagement de son père à Montréal. Ce n'est qu'après avoir émigré au Canada que ce dernier devint actif. Ce Québécois d'origine libanaise, qui vécut et travailla en Palestine à Jaffa où naquit sa fille, s'intéressa ici au sort des immigrés palestiniens.

Un autre homme et trois femmes mentionnent l'engagement politique de leur père au Liban. Le système politique au Liban est à base confessionnelle, ce qui se traduit par une répartition du pouvoir entre les différentes communautés religieuses. Ainsi le président du Liban est maronite, le premier ministre sunnite et le président de l'Assemblée nationale est chiite. L'implication des pères de ces quatre répondants recoupe cette division.

Le père de cet homme, issu d'un milieu modeste, était un leader chiite de la région du sud-Liban. Il était "attaché à un parti de centre droit, pro-gouvernemental" dit ce leader.

L'une des femmes est issue de la grande bourgeoisie sunnite de Beyrouth. L'un de ses oncles voulait devenir député et son père fréquentait les milieux politiques. Sa mère fit partie de plusieurs associations charitables au Liban. Dans la famille de sa mère on recevait les hommes politiques de haut rang, le président du Liban comme d'autres présidents:

"Le père de ma mère était très impliqué dans la politique. Parmi ses amis, on comptait le président du Liban, le président de la république d'un autre pays, etc. C'était à ce niveau-là que se situaient ses fréquentations. Donc ma mère, comme ses frères et ses soeurs ont grandi en voyant régulièrement ces gens-là chez eux". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Cette même répondante ne peut préciser les tendances politiques de ses parents. Cependant, elle mentionne que, dans sa famille, on se définissait en premier lieu comme Arabe avant tout et non comme Libanais. Elle explique que son grand-père lui enseignait que les musulmans libanais s'identifient comme des Arabes tandis que les chrétiens s'identifient plutôt comme des Libanais. Avec le temps, elle a relativisé ce type de division, elle se sent Libanaise en premier lieu, Arabe ensuite du fait de sa langue et de son origine géographique:

"Je me rappelle quand on était jeune, mon grand-père nous disait toujours: vous êtes Arabes, vous êtes Arabes, voilà. Parce que il faut comprendre la distinction entre ces notions. Arabe veut dire musulman, Libanais veut dire chrétien, ce qui est tout à fait faux, n'est-ce pas! Mais on a grandi comme ça, avec cette mentalité. Parce que le musulman voulant se sentir plus fort, rattachait le Liban aux autres pays arabes. Et le chrétien voulait être Libanais pour garder son identité, pour ne pas être pris dans tout cet entourage arabe qui, avec le temps, allait l'absorber. Il risquait de perdre son identité et son existence, comme minorité au Proche-Orient, entourée de 100 millions de musulmans. Donc, on ne parle pas de musulmans ou de chrétiens, on dit Arabes ou Libanais. Et maintenant que nous avons grandi, nous-mêmes, bien sûr, nous regardons les choses différemment. Moi, je suis Libanaise comme je suis Arabe, je suis Arabe parce que je parle l'arabe, parce que mon pays se situe parmi les pays arabes, mais je suis Libanaise en premier, bien sûr".
(idem)

Les deux autres répondantes sont issues de la grande bourgeoisie chrétienne de Zahlé, dans la région de la Bekaa. Toutes les deux appartiennent à des familles de grands propriétaires fonciers. La première est maronite, la seconde catholique de tendance melkite. Leurs proches étaient engagés sur le plan social et politique. L'une d'elles explique le système traditionnel libanais en faisant un parallèle avec la féodalité européenne. En tant que grands propriétaires, ces deux familles avaient des responsabilités vis-à-vis des gens qui vivaient sur leurs terres:

"C'était un peu comme le système féodal en France autrefois, chacun avait ses charges et l'aîné avait la responsabilité des clans qui vivaient sous leur responsabilité. Ils étaient obligés de leur offrir protection". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Ces responsabilités communautaires pouvaient prendre la forme d'une dot pour une fille du village, une aide aux familles démunies, la création d'une banque pour les paysans, etc. De plus, ces familles rendaient la justice. Ce sont les patriarches que l'on venait consulter pour résoudre des conflits, comme l'explique l'une de ces femmes:

"Mes parents étaient très considérés. S'il y avait des conflits entre deux personnes, elles ne recouraient pas à la Cour. Pour résoudre ces conflits on venait voir mon père et il

jugeait: "toi tu dois faire ceci et toi tu dois faire cela !" et tout le monde en parlait et commentait ce qu'il décidait". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Ces femmes n'emploient pas le terme de clan, elles parlent plutôt de grandes familles, chacune pouvant regrouper une centaine de familles. Dans la ville de Zahlé par exemple, d'où sont originaires nos deux interlocutrices, on explique qu'il y avait sept familles principales qui décidaient de tout. La personne la plus âgée ou la plus considérée de chaque groupe faisait partie d'une sorte de conseil des sept familles principales qui décidait du sort de la région. De ce fait, chacune de ces femmes compte parmi ses proches des hommes politiques. Le grand-père de l'une était député, celui de l'autre, consul de France honoraire. Mais plus généralement, il s'agissait de leaders locaux. Une femme raconte que personne n'allait voter avant que sa grand-mère n'ait désigné son élu:

"Ma grand-mère maternelle était très impliquée politiquement, c'était un personnage. Elle faisait des discours politiques et en fait personne n'allait voter avant qu'elle ne fasse un discours du haut de son balcon, pour dire pour qui il fallait voter". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre femme, également issue de la bourgeoisie chrétienne maronite, mentionne que son père n'était pas engagé dans des activités politiques et n'était pas un leader. Cependant, ses activités professionnelles l'amenaient à fréquenter les milieux politiques, et le club de l'Union française.

Une répondante, musulmane sunnite, est la fille d'un Mufti, c'est-à-dire l'un des plus grands chefs religieux du Liban (il y avait cinq Muftis au Liban). De par sa fonction, son père avait des responsabilités religieuses, sociales et même politiques. Religieuses, car "comme Mufti, il était une référence, c'est-à-dire il était le dernier recours en cas de désaccord, ou on le consultait sur le droit religieux, sur ses applications sociales" car "il était chargé de l'administration de la religion. Parce que chez les musulmans, il n'y a pas d'Église, pas de hiérarchie. Alors le Mufti était responsable des mosquées et des Imams". De plus, il devait s'assurer "du bien être de la communauté". Sur le plan politique, bien que le père de cette femme "ne voulait pas être impliqué dans un parti politique", en tant que l'un des principaux chefs religieux du Liban, il apparaissait tout de même comme "un homme public, un homme qui était impliqué", car le Mufti était élu par les représentants de la communauté, en fait les notables, tels que "les députés, le maire, les gens comme ça qui faisaient les élections", et il était payé par l'État. De ce fait, le père de

notre interlocutrice "jouait un rôle politique, mais pas comme un député, pas comme un ministre", mais néanmoins comme quelqu'un qui avait une certaine influence politique en tant que leader religieux .

3.2.2 Influence des parents sur les répondants

Quatre des leaders dont le père mena des activités sociales, religieuses ou politiques, reconnaissent avoir suivi cet exemple ou avoir été influencés par leur famille. La fille d'un grand propriétaire terrien maronite de la Bekaa, évoquée précédemment, trace un portrait très romanesque de sa famille. Son père apparaît tel un grand seigneur féodal pour lequel elle avait une très grande admiration. Sa mère était une femme de lettres dont le salon était fréquenté par les grands auteurs. Le premier lui a laissé de grands principes et l'esprit chevaleresque:

"J'ai été très influencée par mon père, il m'avait inculqué ses principes. Je l'aimais énormément. Il avait le sens de l'honneur, de la parole donnée, il aurait pu mourir pour une parole, il était très chevaleresque. Et ça passait beaucoup en moi ces choses-là. Mon père m'avait donné le sens du pays, de l'appartenance au pays et tout ce qu'il m'avait dit a resurgi quand mon pays a été menacé". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante, originaire de la Bekaa, dont le père était également propriétaire terrien, mentionne également l'exemple paternel. Elle sent qu'elle a été incitée par son père à la mort duquel on s'est aperçu qu'"il y avait un certain nombre de familles à qui il envoyait régulièrement des sacs de farine, des sacs de charbon, des gallons d'huile etc.". Selon cette femme, l'implication communautaire et l'entraide, "c'est un peu dans la famille".

Nous mentionnions au tout début de cette partie le cas d'un leader d'origine libanaise dont la famille est installée à Montréal depuis trois générations, et dont l'engagement communautaire s'inscrit tout à fait dans la tradition familiale. C'est pour que l'esprit de ses ancêtres, et ce qu'ils ont fondé pour leur communauté ne disparaissent pas, qu'il s'est impliqué plus profondément au sein de sa communauté. Il explique comment il prit conscience de l'héritage laissé par les premiers immigrants libanais venus à Montréal à la fin du XIX^e siècle et de la nécessité de le sauvegarder:

"It started initially when we are almost going to sell our community association building. Which is a beautiful building. It has a value of about \$1.5 million. And it's basically a legacy from our grandfathers, to this generation and the future generations. Because they had the courage to form the association, and to put up the building, in 1948, and operate it very well for 15 years, into the mid-1960's. And the next generation didn't know how to handle it, and didn't do the greatest job in the world, about building anything towards our community. They concentrated on the churches, and their little things, like a home for elderly people. But they never brought everything together in a community. They couldn't

unite the community. Because nobody could motivate their fellow men to an awareness that union is stronger than being divisive. But at the point that they got to calling the meeting to sell the building, and I went to the meeting. And it became very apparent to me and others, that to sell the building would be to sell your birthright. As simple as that. And then I became more aware of what was wrong, and what could be done, if we had the guts to do it". (homme, né à Montréal, 51 ans)

La fille d'un Mufti fut sensible à l'influence de son milieu familial. Elle n'avait que neuf ans à l'époque des années 1960 lorsqu'elle participait aux manifestations organisées par les groupes nationalistes arabes. Elle témoigne de l'influence de son milieu nationaliste sur ses premiers engagements politiques:

"Au début des années 1960, j'étais très jeune, mais à l'époque j'étais très proche du Mouvement des nationalistes arabes dans mon milieu. Ce qui m'a poussée, c'est mon milieu je pense: mes professeurs à l'école, mes soeurs plus âgées. Je me rappelle que mon père participait aux manifestations. On revenait à la maison et il nous demandait: "qu'est-ce que vous faites ici, c'est pour vous la manifestation, il faut y assister, il faut!". Il nous poussait toujours. Je vivais dans un milieu assez nationaliste". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Ainsi, l'influence directe des parents explique l'engagement dans la vie associative de quelques-uns des leaders d'origine libanaise rencontrés. Nous allons voir dans la partie qui suit que l'influence de la famille a pu se traduire, très tôt, par une participation dans des structures associatives ou des mouvements de jeunesse.

3.3 Expériences de jeunesse

Huit personnes (quatre femmes et quatre hommes) participèrent durant leur jeunesse à des activités telles que les scouts, les associations scolaires, les mouvements de la jeunesse catholique et même des partis politiques.

Le cas de cette fille de Mufti, dont nous avons mentionné la participation à des manifestations dès l'âge de neuf ans, montre bien l'influence du milieu familial, de l'école et la politisation des jeunes. Issue d'un milieu musulman progressiste, cette femme évolue dès son plus jeune âge dans une atmosphère chargée d'idéologie, celle du Mouvement des nationalistes arabes qui apparaît dans les années 1950 dans les milieux étudiants palestiniens de Beyrouth. Petite fille, elle participe non seulement aux manifestations aux côtés de ses soeurs plus âgées mais s'implique également à l'école dans des associations dont elle devient la présidente. Par ailleurs, elle fera partie des scouts musulmans jusqu'à l'âge adulte et son départ

du Liban en 1972. Adolescente, elle milite dans l'Action communiste libanaise, une branche du M.N.A. qui s'est divisé à la fin des années 1960.

Un leader, musulman lui aussi, participa aux associations de son école, sortes de clubs qui organisaient des conférences, des visites de musées, des voyages.

L'engagement de deux femmes lorsqu'elles étaient adolescentes montre comment les jeunes sont impliqués au Liban dans des activités communautaires, notamment par le biais d'activités paroissiales encadrées par les Églises chrétiennes. Dans le cadre des "Croisées", ou des "Jeunesses catholiques étudiantes", ces deux femmes s'occupaient des prisonniers, des pauvres, des malades. L'une d'elles a de plus eu des activités sociales avec divers groupes et s'occupa notamment de l'alphabétisation de femmes ouvrières.

De même, deux hommes eurent des activités dans le cadre des mouvements scouts catholiques. L'un d'eux, un prêtre catholique melkite, s'occupa de l'encadrement des mouvements de jeunesses, louveteaux, scoutisme, etc. lorsqu'il était jeune séminariste au Liban, dans les années 1940.

Revenons brièvement sur le cas de ce leader, né à Montréal, dont le grand-père et le père furent très actifs dans la communauté libano-syrienne de Montréal et dans les activités de l'Église orthodoxe d'Antioche. Cet homme participa dès l'adolescence aux activités communautaires et paroissiales. Il fut le plus jeune directeur de sa paroisse.

L'expérience de jeunesse de beaucoup de ces leaders a eu des prolongements dans leur engagement d'adultes vivant au Québec. Nous allons voir dans les deux parties suivantes les facteurs évoqués par les leaders d'origine libanaise en rapport avec leur situation de groupe ethnique minoritaire dans la société québécoise. Certains évoquent les problèmes internes de la communauté libanaise de Montréal, ou plus largement de la communauté arabe, et nous verrons cet aspect dans la partie qui suit; d'autre évoquent les problèmes de la société québécoise comme nous le verrons ensuite.

3.4 Expériences liées à la communauté libanaise de Montréal

Dans cette partie, nous allons voir quelques-uns des cheminements qui ont amené certains leaders d'origine libanaise à participer au Québec sur le plan communautaire.

Une leader mentionne l'expérience de l'émigration pour expliquer son implication première dans la communauté libanaise. Ce qu'elle appelle une "crise de transition" l'amène à rechercher ses compatriotes et le cadre rassurant de sa société d'origine. Par la suite, cette période transitoire achevée, elle s'impliquera de plus en plus dans les organismes multiethniques pour des raisons qui seront abordées dans la partie suivante.

La seconde a été sollicitée par sa tante pour faire partie d'une association communautaire. Impressionnée par le travail réalisé par les femmes de ce groupe, elle sera amenée à être de plus en plus active dans la communauté libanaise.

La troisième évoque de manière indirecte des problèmes familiaux. Son engagement dans la vie associative de la communauté libanaise apparaît comme une étape de son émancipation progressive. Élevée dans une famille musulmane traditionaliste, puis mariée dans cet esprit, cette femme se sentit frustrée de ne pouvoir travailler. Elle rechercha son indépendance, et saisit l'occasion de s'impliquer dans une association communautaire, sur une suggestion d'une proche. Sa participation précéda de peu son divorce:

"J'ai commencé, il y a un an. Je n'avais jamais travaillé de ma vie. Au Liban, j'avais un père conventionnel dont les filles ne pouvaient pas travailler. Il n'y avait rien à faire. Et quand je me suis mariée, mon mari était aussi difficile que mon père. Toute ma vie, il a refusé que je travaille. Il disait: c'est moi qui travaille, je te donne tout, je t'offre tout, tu ne manques de rien, donc tu n'as pas besoin vraiment d'aller travailler, je préfère que ma femme soit à la maison, qu'elle s'occupe des enfants, etc... Donc, c'est ce qu'on a fait. Et puis on s'est séparé il y a 3 ans. Et je n'ai pas travaillé tout de suite, parce que mon tout petit était très jeune, et que notre séparation l'avait beaucoup beaucoup perturbé, donc je voulais être le plus proche de lui possible. L'année passée, j'ai senti qu'il allait beaucoup mieux, de même que les deux grands. Et je me suis dit: je vais travailler, pour avoir de l'argent d'abord, et deuxièmement, je voulais être indépendante, je voulais travailler. C'est quelque chose que je n'avais jamais fait et ça me manquait, c'est une expérience que je voulais à tout prix essayer. C'était le moment où je me séparais de mon mari. On était encore ensemble, c'est seulement un an plus tard que je suis partie. Mais il y avait une dame ici qui était membre d'une autre association, je me rappelle plus le nom. Elle m'avait demandé si je voulais bien m'associer à elle et travailler avec elle. Et j'ai dit: pourquoi on n'en ferait pas une nous-mêmes? Elle a dit: non, nous n'avons pas d'expérience, et c'est un travail ardu, c'est un travail à plein temps, il faut vraiment être

dévouée et tout ça. Et j'ai dit: moi je voudrais essayer. Et c'est comme ça". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Les expériences que nous venons de décrire sont des cas individuels et isolés parmi les leaders rencontrés. Ils sont plus nombreux à évoquer les problèmes globaux de la communauté libanaise au Québec, comme étant à la source de leur participation.

D'une part, c'est le cas des leaders religieux de la communauté, dont la mission première au Québec est d'encadrer la communauté libanaise de Montréal. Deux d'entre eux élaborent les motivations de leur engagement communautaire. Le premier, un prêtre catholique melkite, évoque la situation de la communauté libanaise à son arrivée en 1960:

"Et quand je suis venu ici, il n'y avait rien à la paroisse ici, rien. Dans tous les domaines, je parle des associations, il n'y avait rien ici, à la paroisse Saint-Sauveur. Alors j'ai dû former un conseil de l'église, j'ai dû former le conseil des dames et des jeunes surtout. Le comité des jeunes était fréquenté par de jeunes adolescents, et aussi des adultes d'âge un peu moyen. Et c'était là pour tous les Proche-Orientaux". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Le second leader, musulman chiite, voit, parallèlement à ses devoirs d'imam, ses responsabilités vis-à-vis de la communauté libanaise toute entière. Il se sent particulièrement concerné par les divisions et les contradictions entre les différentes communautés religieuses au Liban et souhaite à tout prix éviter que de tels problèmes se reproduisent dans la communauté au Québec.

Deux leaders laïques sont également conscients de ces problèmes. Le premier, un homme né à Montréal, inscrit son engagement dans la tradition de ses ancêtres venus au Québec il y a un siècle. Cependant l'une de ses préoccupations majeures est basée sur un constat d'échec: ses prédécesseurs n'ont pas su unifier la communauté libanaise, qui, de toutes les communautés ethniques présentes à Montréal, est l'une des seules à ne pas avoir mis en place une infrastructure communautaire et à ne pas avoir de projet pour l'avenir:

"But they never brought everything together in a community. They couldn't unite the community. Because nobody could motivate their fellow man to an awareness that union is stronger than being divisive. And now I have gotten back into the community scene, in as much that two years ago I became more active in our community association. And today I'm basically trying to make a new program, or a revitalized program, to serve our community, realizing that our community, amongst the ethnic communities, is one of the few communities without an infrastructure. And without a blueprint. And without a

progressive plan for the future. So, in getting involved we have to look back, at where we are lacking, making those changes, starting to think in terms of building a community infrastructure. Becoming more united within the community. The Middle Eastern people, traditionally, are known to be tribal, individualistic, and not united. Very contrary to the other ethnic groups, like the Italian, Greek, or Jewish communities, that are bound either by a country, such as the Italians, one country, one religion. Many villages, North, South are different, in term of the way they think. But they have more in common than the Middle Eastern community that we are. By virtue of the fact that, although we all originate from Greater Syria. By the time Syria was created in 1919, and Lebanon became a division of Syria, if you will, as a department, in the same year and then eventually became independent. And then we go through the last 20 years where you have had Syria down at the door of Lebanon, and the war, and the occupation of Lebanon by Syria, there's tremendous amount of problems, but we still have to unite. One way or another, in Canada. And leave the politics behind". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Une autre leader, dont la référence identitaire renvoie à l'existence d'une communauté arabe, considère que cette dernière est segmentée, mal comprise et à laquelle se pose un problème identitaire important. Elle s'est aperçue, à la suite d'une étude universitaire, qu'à la différence des autres communautés, les familles arabes n'enseignaient pas l'arabe à leurs enfants dont la langue maternelle était l'anglais ou le français. Cette attitude s'explique, selon elle, comme un effet du colonialisme intellectuel hérité des Français au Liban, mais aussi par une tentative de cacher son arabité qui résulte des préjugés contre les Arabes.

Nous voyons ici que les facteurs évoqués par cette femme dépassent le simple cadre de la communauté libanaise et posent déjà le problème de l'attitude des Québécois vis-à-vis la communauté arabe. Elle n'est pas seule à évoquer ce problème, une autre femme souligne la question de l'image des Arabes au Canada comme l'une des raisons principales de son engagement. Ces deux femmes ont fondé des associations en vue de défendre l'image du monde arabe dans la société québécoise.

3.5 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne

Certaines personnes ont préféré participer dans les organismes multiethniques ou les organismes plus larges de l'ensemble de la société québécoise. Trois d'entre eux (deux hommes et une femme) militent dans des partis politiques, le Parti libéral et le Parti québécois.

Dans deux cas, on observe une sorte de mise en parallèle de la situation du Liban et du Québec. L'intérêt d'une répondante pour le Parti québécois fut renforcé par une projection sur le Québec de la cause libanaise, telle qu'elle l'a défendue en militant dans les Phalanges libanaises. Son rapprochement du Parti québécois lui semblait d'autant plus naturel que celui-ci défend des principes pour lesquels elle a milité au Liban, particulièrement la défense d'une identité distincte et de la langue française:

"Il défend l'identité, la langue, le territoire, la liberté et ce sont toutes des choses pour lesquelles je me bats, que ce soit dans mon pays ou ici, c'est pareil. Et ici, c'est mon pays aussi". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre leader s'inquiète des risques de violences inter-communautaires au Québec et fait référence à la crise d'Oka de l'été 1990 comme à une situation qui lui rappelle ce qu'elle a connu au Liban. Alors qu'elle s'est sentie impuissante au Liban, surtout parce qu'elle était très jeune, elle sent qu'elle doit jouer au Québec un rôle sur le plan du dialogue intercommunautaire.

Le dernier cas est celui d'un homme qui se qualifie de tiers-mondiste, qui s'est engagé au Québec pour lutter contre la discrimination à laquelle font face les immigrés ici, comme dans tous les pays industrialisés. Il soulève le problème de la surqualification des immigrés sous-employés et sous-payés. Cet homme, qui était déjà un militant syndical au Liban, a été un leader étudiant au Québec, et est aujourd'hui un leader de la communauté arabe au Canada. Il fut à plusieurs reprises sollicité par les partis politiques qui, selon lui, flirtent avec les immigrants sans toutefois les considérer comme des citoyens à part entière.

Ainsi, les préoccupations et les expériences personnelles des uns et des autres sont à l'origine de l'engagement des leaders de la communauté libanaise. Nous ne pouvons pas tracer un profil type, les personnes interrogées évoquant entre un et plusieurs éléments d'explication à leur engagement. Certains sont plus déterminants que d'autres. Il faut souligner le poids de l'expérience libanaise dans cette communauté, celui de la problématique du Proche-Orient et les préoccupations en rapport avec la société québécoise. Même si les associations de la société québécoise représentent 40 p. cent des participations des leaders de la communauté libanaise, la participation de la majorité des leaders est à rattacher à la question libanaise ou arabe ou à la situation interne de la communauté à Montréal.

La partie suivante précise les points de vue des répondants sur les fonctions que remplissent les diverses formes de regroupements dont il a été question et examine de façon plus détaillée le rôle des associations monoethniques.

4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS

Cette partie rend compte des points de vue exprimés par les leaders au cours des entrevues sur l'importance relative des diverses formes d'action communautaire ainsi que sur le rôle des associations libanaises.

4.1 Formes d'engagement jugées prioritaires et rôles des divers types de regroupement

Treize leaders ont précisé s'ils jugeaient prioritaire de s'engager dans une organisation libanaise, dans un regroupement multiethnique ou encore de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne. Pour deux hommes, il s'agit d'un choix individuel et personnel, mais ajoute l'un d'entre eux: "On ne devrait pas se concentrer seulement sur la communauté et oublier d'autres aspects qui sont très importants".

4.1.1 Priorité aux regroupements monoethniques

Un homme et une femme répondent qu'il vaut mieux s'impliquer d'abord dans la communauté d'origine, soit parce qu'il faut régler les problèmes de la communauté, soit parce que celle-ci permet "de se situer plus ou moins". En d'autres termes, les associations ethniques doivent permettre l'intégration du nouvel arrivant d'abord dans sa communauté d'origine.

Une leader précise que l'association monoethnique est rendue nécessaire par la menace qu'éprouve la communauté libanaise chrétienne, minoritaire au Proche-Orient, de disparaître sous la poussée musulmane. La guerre n'a fait qu'aviver ce sentiment, ce qui explique que même ici, la communauté chrétienne ne se mêle pas aux autres associations arabes:

"Écoutez, moi je suis chrétienne. Et le Liban était connu comme étant en majorité chrétien. Nous sentons que nous serons engloutis par les autres pays arabes, qui sont musulmans. Et il y a toujours une différence entre chaque pays. Vous allez sentir la différence vous-même si vous passez, si vous rencontrez un chrétien ou un Irakien ou un Iranien ou un Syrien ou n'importe qui. Peut-être qu'avec le peuple syrien, on peut toujours, car on est les plus proches. Mais pendant ces 15 années de guerre, il y a eu tellement de haine entre Libanais et Syriens, non pas avec le peuple syrien, parce que le peuple n'a rien à faire, il n'a pas à supporter les conséquences de ce que son gouvernement a fait au Liban. Mais avec tout ce qui s'est passé, on n'arrive même pas parfois à les entendre parler, parce que ça nous fait mal. Parce que d'entendre parler le syrien, le dialecte syrien, par un ami à nous, nous fait mal, parce que nous pensons à ce que son gouvernement a fait à notre pays. Ce qui fait que nous n'allons pas dans des

associations comme ça, nous sommes plutôt entre Libanais. Alors que les anciens Libanais ne trouvaient pas de différence dans le Club libano-syrien. C'est en majorité des Libanais qui ont fait ce club-là, et ils l'ont nommé le Club libano-syrien. Avant 1975, il n'y avait pas de différence. Il y avait beaucoup de familles mariées entre Syriens et Libanais, beaucoup de cousins ici et beaucoup de cousins là. Et des Syriens qui vivaient au Liban". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

4.1.2 Avantages respectifs des regroupements monoethniques et multiethniques

Deux répondantes évaluent les avantages respectifs d'un engagement sur une base monoethnique ou multiethnique, sans privilégier l'une plutôt que l'autre. L'une d'elles souligne qu'il est surtout plus facile de s'impliquer dans sa propre communauté parce qu'on en connaît les mécanismes, mais s'engager dans des associations multiethniques est beaucoup plus enrichissant parce que justement on a beaucoup à apprendre des autres communautés:

"Je pense que dans sa propre communauté c'est plus facile, parce que on connaît la mentalité, donc on peut mieux comprendre les gens, on peut mieux les guider, les diriger vers un but. Alors que dans les autres, ce serait je pense plus intéressant, plus enrichissant, parce qu'on apprend tellement. Dans ma propre communauté, je n'ai rien à apprendre, je la connais, je la connais par coeur, mon Dieu. Alors que si je pouvais m'associer à d'autres groupes ethniques, je pense que j'apprendrais beaucoup, c'est beaucoup plus enrichissant". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

4.1.3 Priorité aux regroupements multiethniques

Quatre personnes, deux femmes et deux hommes affirment qu'il faut privilégier l'engagement dans des structures multiethniques. L'une d'entre elles explique clairement ce que ce choix signifie pour elle. Il s'agit avant tout de dépasser un cadre monoethnique trop limitatif, lutter pour l'intégration de toutes les communautés ethniques au sein d'une société repensée où chacun aurait sa place, c'est aussi agir pour l'intégration de sa propre communauté. Cette femme se sent concernée par la construction de la nouvelle société québécoise formée de plusieurs groupes différents qui doivent chercher ce qu'ils ont en commun pour faire ensemble un projet de société. Elle souhaite s'impliquer "pour approcher les points de vue, pour penser diversité au lieu de penser différence". Ce qui est important pour elle, c'est de trouver en quoi la diversité de la société québécoise peut être un atout:

"Moi, mon choix était clair, c'est le multiethnique. Je ne me vois pas en train de défendre seulement les Libanais. La société montréalaise est formée de plusieurs groupes et autant que des gens de souche. Je vois les résultats qu'il y a à militer juste pour défendre un groupe aux dépens des autres, mais pour moi, militer, en tant que Libanaise, pour défendre juste les Libanais, c'est limitatif. Par contre, si je travaille dans une perspective multiethnique, pour qu'il y ait vraiment place pour tout le monde, pas juste sur le papier, et selon les chiffres statistiques. C'est une façon de militer pour ma propre communauté,

et j'aime mieux militer pour la société dans son ensemble. Alors que si je milite juste pour les Libanais ou si je fais seulement partie d'un groupe de femmes arabes, c'est limitatif pour moi. Qu'est-ce qu'on a en commun, les Québécois de souche, les Canadiens de souche et les immigrants? Un projet de société. Faisons-le ensemble". (femme, 33 ans, résidente permanente)

4.1.4 Priorité à la participation aux organismes de la société québécoise ou canadienne

Deux interviewés, participant dans des groupes politiques québécois ou canadiens, pensent qu'il faut privilégier la participation à ce niveau. La question de l'intégration des immigrants à la société d'accueil est primordiale et il ne devrait pas exister de distinction entre les différents groupes. L'un d'eux explique clairement que son premier souci est que sa communauté d'origine soit pleinement intégrée au Québec:

"Je voudrais que la communauté libanaise soit bien intégrée ici, et que même s'ils portent le nom de Karam ou de Koury, les gens de la communauté soient vraiment des Québécois. Parce que si je choisis de vivre ici, c'est que je suis devenu un citoyen de ce pays et je veux que la société dans laquelle je vis et dans laquelle vivent mes enfants et vont vivre mes petits-enfants, soit une société harmonieuse". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

D'autre part, tous deux se montrent assez critiques face à l'attitude des hommes politiques qui encouragent les particularismes ethniques. Ils ressentent un malaise face aux notions et aux politiques telles que le "multiculturalisme", la "culture de convergence" de même que les dénominations "minorités visibles", "groupes ethniques", distinctions raciales etc., qui renforcent "la division de la société", introduisent la "discrimination" entre les citoyens et vont à l'encontre de l'intégration:

"Moi je vous avoue franchement que toutes les appellations, ethnique, multiculturalisme, convergence culturelle, etc., ça me dérange, ça me dérange beaucoup. Je pense, et ça a été mon choix en tout cas, qu'il faut s'engager essentiellement dans la société d'accueil où l'on se trouve. Sans distinction, c'est-à-dire éviter les barrières, éviter des distinctions qui feraient que ça c'est haïtien, ça c'est libanais, ça c'est noir, ça c'est blanc, ça c'est asiatique, etc. Évidemment, quand vous avez parlé de multiethnique, etc., là aussi ça me dérange un peu. J'ai toujours dit, quand on était en consultation avec le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, ou bien avec le fédéral, j'ai toujours dit que la notion de "minorités visibles" me dérangeait, parce que, je ne connais pas des minorités invisibles de toute façon. Et que, d'autre part, le fait de ghettoïser les gens par des dénominations et des déterminations très précises ne favorisait pas l'engagement dans l'ensemble de la société. Donc, l'action devrait se faire autant que possible dans l'ensemble des institutions sociales qui existent". (idem)

Les différents choix avancés par les leaders d'origine libanaise concernant leur engagement communautaire ne peuvent être compris que si on les replace dans le contexte de leur vision du rôle des

associations dans leur communauté et des problèmes spécifiques de celle-ci au Québec. C'est ce point que nous allons développer maintenant.

4.2 Fonctions des associations libanaises et arabes

Interrogés sur la faiblesse structurelle de leur communauté, les leaders d'origine libanaise avancent plusieurs facteurs d'explication touchant l'histoire de cette communauté au Proche-Orient et au Canada, la mentalité libanaise et arabe, les divisions communautaires, etc.

4.2.1 Facteurs explicatifs de la faible structuration de la communauté libanaise

Le premier niveau d'explication touche le processus d'immigration. La communauté libanaise de Montréal est longtemps restée une petite communauté de personnes relativement homogène sur le plan confessionnel (grecque orthodoxe) et qui s'est longtemps contentée de son Église et de son club social comme lieux de rencontre. La dernière vague d'immigration qui a commencé au milieu des années 1970 et s'est renforcée depuis quelques années est beaucoup plus diversifiée tant sur le plan social, professionnel, religieux, etc.

Un leader proche du milieu des Libano-Syriens issus de la première vague d'immigration à la fin du XIX^e siècle, surestimant largement l'importance des différents flux migratoires qui ont formé la communauté libanaise de Montréal, attribue à la petite taille de la communauté le manque d'une large structure communautaire:

"If you go back, originally, if we take the development of the association that I'm president of, it was founded in 1919. The size of the community, of Syrians and Lebanese in Montréal, may have been 5 or 6 000 people. By the time the war came, in 1945, maybe it grew, and it was a 30 000 member community. There was not a lot of immigration after the war, and the 1960's, and the early 1970's. Immigration only started to grow in the late 1970's, and slowly through to the middle 1980's. Immigration grew much quicker from 1986 to 1990. It's only in the last four years that our community has grown to the point where if we add up all the Lebanese, immigrants, and the descendants of those Lebanese families, and all the Syrian immigrants, and the descendants of the Syrian families, now we are talking a community that could be close to 200 or 250 000 in Greater Montréal. And our need to create an infrastructure is more apparent today than it was ten years ago". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

La nouvelle immigration serait d'implantation trop récente pour avoir ses propres institutions pense une répondante:

"Peut-être parce que la communauté n'a pas eu le temps de vraiment se structurer, ou bien de se réunir. Tout le monde est venu souffrant de quelque chose. On essaie maintenant de trouver du travail pour ceux qui ne travaillent pas, on essaie d'aider les gens là-bas, qui n'ont pas suffisamment ce dont ils ont besoin. Alors, on ne s'est pas encore adonnés à la politique. Et, quoiqu'il faille des leaders qui parlent au nom de chaque communauté, vous n'en trouvez pas dans la communauté libanaise. Vous ne pouvez pas dire: Celui-là serait le leader, c'est celui-là qu'on voudrait suivre". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

S'ajoutent à la problématique des différentes vagues d'émigration libanaise au Québec les problèmes spécifiques de la nouvelle génération qui, à la différence des premiers immigrants, a connu la guerre et les problèmes intercommunautaires qui déchirent le Liban depuis plus de 15 ans. Un prêtre orthodoxe explique l'importance des divisions ethniques, culturelles et religieuses qui fragmentent le peuple libanais:

"To go back to the other reason about the Lebanese, why we don't have the institutions, except for two main institutions, which are the churches, the two churches for the orthodox community, the other church is for the other community, the religious institution. And we have the Syrian-Lebanese Club, mostly for the orthodox community. Well we have many reasons for this. One is our community was smaller. We couldn't make like the Italians made. But also it's about the culture of the Lebanese people. The Lebanese people are very much divided religiously. You heard about this in the war in Lebanon. Lebanese people are Christian and Muslim. So they are not one background religiously. And in the Middle East, religion, it's very important. It's like the ethnic factor. We are all arabic people, but the religious factor, it's very deep. And this is why we have to be aware of the historical background. The Muslim people and the Christian people, for over 1 000 years, there is great rivalry and tension between them. So Lebanon, even in the christian community and within the muslim community, those two main religious groups are divided among themselves to many sects. C'est le facteur sectaire. C'est très diviseur ça". (homme, 37 ans, citoyen américain, permis de travail au Canada)

Au Canada et au Québec, on retrouve les mêmes divisions qu'au Liban, le même type de rivalité car, explique un autre leader, le nouvel arrivant continue de s'identifier à sa secte ou à son parti. D'ailleurs, cette personne souligne que ce facteur n'est pas propre à la communauté libanaise, les tensions confessionnelles divisent également la communauté arabe et que ceci affaiblit la possibilité de structurer la communauté autour de porte-paroles comme chez les Italiens ou les Juifs:

"La démographie libanaise ici reflète quasiment la démographie libanaise au Liban. Je trouve ça dommage! Il y a des gens qui arrivent ici avec leur mentalité: moi je suis maronite, je m'intègre à... donc, j'amène tous les problèmes des maronites ici, je suis

phalangiste, j'amène le parti avec moi. Je suis hezbollah, j'amène le parti avec moi. Je suis un communiste, j'amène le PC avec moi. Quelle que soit la tendance politique, il y a des gens qui arrivent avec cette mentalité-là. Mais ça, ce n'est pas une volonté peut-être personnelle, mais c'est dû à l'éducation, aux événements. Parce que le Liban, c'est devenu, je m'excuse de dire le mot, le bordel du monde. On prend les Italiens par exemple, il y a une association, on prend les Juifs, il y a une seule association culturelle juive. Donc, il y a un seul noyau. Il peut y avoir plusieurs branches, mais sauf qu'il y a un porte-parole, qui parle au nom des Grecs. Il n'y a pas de porte-parole dans la communauté libanaise, et même dans la communauté arabe. Dans la communauté arabe, bien sûr (...) on essayait de regrouper tout le monde dans le même Centre. On a réussi, sauf qu'il y a certains chrétiens ou certains musulmans qui refusent de travailler sous un emblème non confessionnel. C'était un défi, ça. Parce que chacun est issu d'une famille chrétienne ou musulmane, dont certains, parmi ses proches, ses parents ou ses amis, sont fanatiques pour un côté contre l'autre, et ils vont dire: bien, pourquoi tu ne viens pas avec nous? tu es musulman. Ou bien l'autre, il va dire: tu es maronite ou tu es chrétien, donc viens avec nous. C'était ça. Et on est divisé d'une façon dramatique, qui n'aide pas la communauté, et qui n'aide pas l'intégration non plus". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Ces divisions sont extrêmement difficiles à gérer, elles sont telles que les différents groupes se combattent les uns les autres. Aux conflits religieux viennent se greffer les divisions politiques. Les luttes sont particulièrement âpres entre nationalistes libanais et nationalistes arabes. Un leader d'un regroupement arabe explique que son organisation s'oppose systématiquement à l'idéologie des groupes nationalistes libanais:

"Bien sûr, nous on bloque l'information de n'importe quel club libanais qui veut propager l'idée d'un Liban, d'une identité qui n'est pas arabe, d'une identité on ne sait quoi. Nous fera tout ce qui est possible pour bloquer ça". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

Ces rivalités peuvent aller beaucoup plus loin encore. Une femme d'origine libanaise, qui appartient à des organisations pan-arabes depuis sa jeunesse, a été la cible d'attaques au Québec et a même reçu des menaces de mort parce que, bien que Libanaise, elle assumait des responsabilités dans une organisation arabe:

"Avant la guerre au Liban, je ne voyais pas le Liban comme entité complètement séparée de la région. Quand je parle des pays arabes, je veux parler du Liban aussi. Certainement, je vais parler du Liban à un certain moment plus que de d'autres pays, mais quand même il est intégré dans le monde arabe. C'est pourquoi j'ai eu beaucoup de problèmes avec la communauté libanaise lors de la guerre, car moi je m'affichais comme présidente de l'Association arabe, et il y avait malheureusement des Libanais qui, eux, ne se considéraient pas Arabes. J'ai eu beaucoup de problèmes avec eux, à l'université. Ils m'ont attaquée souvent, ils allaient voir l'administration pour dire: elle est Libanaise, donc elle n'est pas Arabe. Et j'ai eu beaucoup de problèmes aussi en faisant des conférences pour expliquer

ce qui se passait au Liban. Ils étaient là, 10-15 personnes, ils prenaient le micro, empêchaient les gens de parler. On organisait parfois des soirées de 1 500 personnes, de grandes manifestations, on faisait beaucoup de soirées de solidarité ou de soirées sociales, et puis ils venaient une fois ou deux fois jeter des cendriers puis des bouteilles vides, ils faisaient beaucoup de problèmes, de menaces de mort, de toutes sortes de choses. Ça m'a éloignée, ça m'a dégoûtée. J'ai trouvé ça dommage, parce que je n'ai jamais vécu ça au Liban, j'ai eu beaucoup d'amis de toutes les religions et je n'ai jamais vu la différence. Chez moi à la maison, même si mon père était mufti, j'ai vu autant de patriarches, autant d'évêques que de musulmans, il y avait beaucoup d'échanges. Et je me rappellerai toujours que les évêques, le patriarche, venaient chez nous lors de nos fêtes et papa allait chez eux lors des fêtes chrétiennes. Alors il y avait des échanges de visites. Je n'ai jamais senti cette différence. Je pense que c'est à cause de la guerre, parce que les gens qui étaient ici avant la guerre n'avaient pas ce problème-là. Je pense que les gens sont venus avec leurs problèmes. Et puis c'est ça qui m'a éloignée. J'ai trouvé ça très difficile de m'intégrer à ces gens-là". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Plusieurs personnes supposent, en cours d'entretien, une mentalité individualiste chez les Libanais et plus généralement chez les Arabes. On pense qu'ils s'intègrent facilement sur le plan économique, linguistique et ne ressentent pas le besoin de mettre sur pied des groupes de pression pour se défendre. Ils sont satisfaits et n'ont pas une vocation de militants. Une jeune femme résume bien ce discours: selon elle, si les Libanais ne se regroupent pas dans des associations, c'est parce qu'ils n'en ressentent pas le besoin:

"Spontanément, je dirais qu'ils se sentent bien, ils n'ont pas à se défendre, ils n'ont pas beaucoup de problèmes. Ils font leur propre chemin, et peut-être que ça marche pour eux, plus que pour d'autres. Alors ils ne sentent pas ce besoin de militer, de faire un groupe de pression ou du lobbying vis-à-vis le gouvernement. Ou alors, c'est le besoin de se démarquer parce que, même au niveau des services de santé ou des professionnels de la santé, je vois des médecins libanais qui s'intègrent facilement dans le système. Ils n'ont pas ce problème. Alors ça, c'est une explication personnelle que je donne". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Ainsi, pour des raisons qu'ils attribuent à la mentalité, à l'histoire, à l'immigration, les leaders considèrent que la communauté libanaise serait très peu structurée. Les différentes associations existantes n'auraient que très peu de contacts les unes avec les autres. Certains posent une division des rôles entre les associations confessionnelles et leurs satellites et les associations laïques.

4.2.2 Fonctions reconnues aux associations libanaises et arabes

- *Les associations religieuses*

Nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les structures religieuses jouent un rôle prédominant dans la communauté libanaise. Si l'on consulte le Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec (1990:173-178) au chapitre consacré à la communauté libanaise, on remarque que la plupart des organismes recensés sont rattachés à un organisme religieux. Nous avons demandé aux répondants d'élaborer autour de cette situation. Le discours renvoie à l'histoire et à l'organisation pluraliste, sur le plan confessionnel, de la société libanaise, le pouvoir des Églises ou des mosquées dépassant le simple cadre des fonctions religieuses.

L'une des répondantes explique comment, à l'époque ottomane, l'administration de l'Empire se contentait de lever et de ramasser les impôts dans ses provinces, laissant aux chefs religieux la gestion quotidienne de leur communauté. Ainsi, les religieux devaient non seulement assumer leurs fonctions religieuses mais également s'occuper des affaires sociales, de la justice civile, etc.:

"Ça tient à l'histoire. L'Empire ottoman qui a duré cinq siècles, était immense, et n'était pas structuré de manière démocratique, bien au contraire. Il y a pas d'empire qui soit démocratique. Le principe même de l'empire c'est de ramasser des ressources et de les utiliser pour son propre bienfait. C'est ce qu'ont fait les Anglais, les Britanniques, c'est ce qu'ont fait les Français, c'est ce qu'a fait tout le monde. Et alors, pour gérer les divers groupements humains, les Ottomans ont eu recours aux chefs religieux. Donc les chefs religieux avaient la gérance, non seulement religieuse, mais aussi sociale et légale. Ils étaient les tenants du statut personnel, donc du droit civil en somme, et à cause de cela, ils jouaient un rôle politique, nécessairement. À cause de cela, ils étaient des pôles de référence, à trop de titres. Il y en a trop qui en réfèrent encore aux prêtres, à l'évêque. Et puis chez les musulmans c'est la même chose, c'est encore plus fort". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Cette importance du leadership religieux se serait maintenue après l'effondrement de l'Empire sous le mandat français et après l'indépendance du Liban. La constitution libanaise institutionnalise cet état de fait, la division des pouvoirs se fait entre les différentes communautés religieuses. Comme le souligne un imam, le Liban est un pays confessionnel:

"C'est un pays confessionnel, qui est divisé en communautés confessionnelles où la religion joue un rôle important. La loi libanaise est aussi confessionnelle, ce qui correspond à cette réalité. Et c'est la raison pour laquelle cette situation existe au sein de la communauté libanaise" (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Un prêtre orthodoxe soutient que l'Église est l'institution de base de la société libanaise et qu'elle occupe les fonctions prises en charge dans d'autres sociétés par des associations laïques et par l'État, et ce, même si on observe une tendance à la sécularisation:

"The church is the first institution in the community, and it's the one which directly involves family. So from this follows that the church was the place that galvanized the community. And they didn't build many other clubs or institutions because these activities, and these functions were undertaken by the church. And the people were very loyal to their church. Although, as time went on, they lost a great deal of this. They became, not because they left their church, they became secularized. More and more". (homme, 37 ans, citoyen américain, permis de travail au Canada)

Quelles sont alors les fonctions des organismes religieux de la communauté libanaise dans la région de Montréal? Il nous faut ici distinguer entre les institutions chrétiennes et musulmanes. Le même prêtre orthodoxe décrit les fonctions de son Église, l'une des premières bâties par les immigrants libanais à Montréal. La fonction première de l'Église est, bien sûr, religieuse. Elle joue également un rôle social à travers les comités qu'elle chapeaute. Ces comités ont des activités paroissiales traditionnelles, telles que rendre visite aux personnes malades, aux personnes âgées, aider les immigrants et les réfugiés libanais. Il existe de nombreux comités, un comité de femmes, un comité de jeunes, etc.:

"We can say that Saint George parish, again, one of the original two Arab Orthodox churches, from the era of the Lebanese Christian immigration, played an important part for the community. They built their churches. This church was actually originally downtown. It moved here in 1959. They built the new edifice, this new building. The community was growing. It was becoming more established. The first function of the church is the religious function. The clergy of the community were for the most part, until very recently, always coming from Lebanon, from what we call "the old country." They came from Lebanon. They would bring the priests from there to serve in the church here. *The old country is Lebanon?*

Yes. Or Syria, or Palestine. (...) For example, we have first of all the sacramental life of the church. Weddings, funerals, baptisms, chrismations. All of these events have a religious side, sacramental side, and a social side. People gather in the church. In the Orthodox Church, the priest he is close to his people. First of all because he is married. He's not celibate, so he's like his people, he knows the family.(...) So the people had another reason why they didn't establish many other institutions. For example, the social, or the welfare, or the humanitarian work of the community, it's undertaken through the church. To this day, it's part also of our culture. For example.

The refugees?

Yes. Now, you saw me go down, a man came with his wife. He is a new arrival. An immigrant from Lebanon from two months. He is making his paper for " equivalence." And he is looking for a job. So I sat with him for ten minutes to fill his paper, and he will come to see me next week, to give me his papers. And I'll try to get him a job. It's the job of a priest. We have to fulfill this function. It's a big job for us, but because they don't have another institution for this. And they see it's part of the function of the church. Not to bring a job to someone, but the church is the place where he goes for his assistance, for his social and humanitarian assistance. The priest must try to help him. Not only the priest, one person by himself. The priest asks other people in the community, in the name of the church, to help this function. We have for example in our parish, many

committees to help the refugees and immigrants. We have, much of our work, it's the work done by social workers, in the secular world. Like, we visit all the sick people. The convalescent home. The retired, old age people. (...)

I can give you the names of the committees. This committee, it's called the Helping Hand Committee, in English. The committee, it's run by the organization of the women. We have in our church a woman's organization. And the woman's organization, it's called the Antiochan Woman. And they are very active members of our community, the woman's organization. They have many activities. One of their activities is the priest asks them to organize assistance, social, material assistance for the refugees and the immigrants. And they undertake this under the name of the Helping Hand Committee. They go visit the refugees. They take for them assistance, food, clothing, furniture. And they have a budget. I'll give you an example. Maybe they have a budget, every year, of \$40 000. It's not that much, but it's something. And they raise funds for this. They organize themselves. We have 20 organizations or committees in our church. You see many of these functions, they are provided by the church. For example, we have what we call "Les Jeunes du Coeur," "The Young at Heart." C'est un groupe, une certaine activité, un club. They meet once every week for the old people. The old people they come once a week to the church. Nous avons une grande salle au sous-sol. They meet Monday at 10:00 in the morning. They stay from 10:00 in the morning, 'til five in the afternoon, on Monday, les Jeunes du Coeur. They meet together, maybe about 100 people, they are 50-60-65 years old. They are the older people, retired some of them. They play cards. They have lunch. The priest goes and visits with them. They make some activities, charitable activities, like they bake some cakes to sell, they make some handicraft, so they can...They make it in the church every week. There is another group. It's called the Men's Club. Pour la jeune... génération de professionnels. They are the young businessmen. Again, they meet every two weeks. They have a dinner, a lunch, some lecture, some activity. See, it's like a social activity for them. Instead of doing it outside they do it in the name of the church. They use the facility of the church. The priest is present with them. So these are examples". (homme, 37 ans, citoyen américain, permis de travail au Canada)

L'expérience d'un autre prêtre catholique, est, elle aussi, très significative de la fonction des associations religieuses. En plus de ses activités paroissiales classiques, ce dernier développera des activités d'aide aux immigrants et fondera même un centre communautaire:

"Et quand je suis venu ici, c'était vraiment le début, il n'y avait rien à la paroisse ici, rien, rien. Dans tous les domaines, je parle des associations, il n'y avait rien que le conseil de l'église, ici, à la paroisse Saint-Sauveur. Alors j'ai dû former un conseil de l'église, j'ai dû former le conseil des dames et des jeunes surtout. Alors voilà, les jeunes étaient de jeunes adolescents, et aussi des adultes d'âge moyen. Et c'était pour les tous les Proche-Orientaux: les Libanais, il y avait des Libanais, et après, en 1963, les Égyptiens ont commencé à venir immigrer au Canada. Et cette vague d'immigration m'a tenu très occupé. C'est pourquoi j'ai abandonné le doctorat que je faisais à cause de ce travail énorme. Beaucoup d'immigrants venaient, il n'y avait personne pour les accueillir, pour les diriger, j'étais le seul. C'était des Libanais d'Égypte. Majoritairement Libanais, puis en deuxième lieu des Syriens d'origine syrienne. Mais la plupart c'était des Libanais, et

quelques de coptes orthodoxes. Ils ont quitté l'Égypte pour le Canada à cause du régime nassérien. Ils cherchaient du travail, un logement etc. Il n'y avait pas d'associations spécialisées. J'ai fondé une association que j'ai appelée Centre d'accueil Saint-Sauveur, en 1964. Et après quatre ans, je l'ai changée en Société d'aide aux immigrants du Moyen-Orient au Canada. Parce que ça a augmenté. Et les Grecs orthodoxes m'ont donné la charte parce qu'ils savaient déjà que j'avais formé cette association. Mais c'était toujours gratuitement, ça ne me donnait aucun argent, c'était gratuit, bénévole, malgré mon travail ici, et le travail de la pastorale, celui de curé. Je ne prenais rien, rien, rien, aucun sou. Mais j'essayais de les aider en les dirigeant. Et ces gens-là étaient majoritairement de jeunes couples, ils avaient des petits enfants. Parfois, non mariés, ils n'avaient pas d'argent parce que on ne les laissait pas le sortir d'Égypte. Et ils étaient tous, presque, des professionnels. De sorte que quatre ou cinq ans après, il y avait au moins, au moins 2 000 professeurs je dirais, et tous de langue française". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Ainsi, le réseau d'entraide s'est mis en place à travers les organismes religieux, souvent sur l'initiative des prêtres. Le témoignage d'une femme explique comment un nouvel arrivant se rend à l'église pour trouver de l'aide:

"Quand il y a des grecs orthodoxes qui arrivent du Liban, et qui n'ont pas le sou, qui n'ont nulle part pour dormir, pour aller, pour manger, quoique ce soit, l'église grecque orthodoxe va les recevoir, parce que l'église n'est pas seulement un endroit où on va prier, c'est surtout pour aider les gens dans le besoin, donc elle ouvrira ses portes à ses immigrants, et ainsi de suite. Donc chaque église recevra sa propre communauté et puis les lancera tranquillement dans le marché du travail ou bien les aidera à se placer, leur trouvera une maison, tout ça. Et toutes ces petites associations qui travaillent, indépendantes ont toujours recours à ces leaders religieux pour entrer en contact avec ces immigrants qui rentrent ici, pour connaître leurs besoins, comment aider d'une façon ou d'une autre. Donc, il y a un lien, ça travaille ensemble". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Le rôle des mosquées est décrit un peu différemment par les deux personnalités religieuses musulmanes rencontrées. Leur rôle religieux leur donne aussi des responsabilités en matière d'enseignement: il s'agit d'éducation musulmane et donc d'enseigner l'arabe, la langue du Coran, mais ils doivent aussi donner des valeurs morales à leurs fidèles. Ils se doivent de préserver le patrimoine culturel libanais, le sens de leur patrie d'origine, de même que le patrimoine de l'Islam comme l'explique un imam:

"Notre rôle c'est pour les aider à sauvegarder leur patrimoine culturel, à côté de ce qu'ils vont acquérir comme nouvelle culture canadienne. Qu'ils n'oublient pas leur culture, leur itinéraire, leur histoire, mais aussi pour qu'il y ait un certain équilibre pour les gens, eux-mêmes. Deux yeux et non pas un seul oeil, un oeil pour leur patrie d'origine et un oeil pour leur nouvelle patrie. Le patrimoine libanais, c'est le patrimoine islamique aussi, mais libanais". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Il explique également les fonctions juridiques de l'imam qui est généralement la personne à qui l'on s'adresse en cas de problèmes sociaux et de problèmes conjugaux. Ainsi, seul un imam peut prononcer un divorce dans la loi musulmane:

"Naturellement, j'ai fait beaucoup de divorces ici, parce que le divorce sert souvent à résoudre un problème. Sauf qu'on ne donne pas la légitimité à un divorce tout de suite, on essaie de régler les problèmes, mais si les problèmes ne se règlent pas, on accorde le divorce. Ordinairement, quand il y a des enfants, le rôle de l'homme religieux est d'essayer de préserver l'unité familiale pour le bien des enfants, c'est très important. C'est moi qui essaie de régler ces problèmes. Parfois on m'appelle en pleine nuit, même d'Ottawa. Et surtout quand il y a des enfants et des petits-enfants, je suis prêt à aller jusqu'à Ottawa, même la nuit, pour essayer de régler ces problèmes-là. Dans quelques cas, il y a eu consultation des services sociaux, mais en général, les gens viennent nous consulter, nous, parce que il n'y aura de divorce que si nous, on décide le divorce. L'Islam impose que le divorce soit prononcé par la religion musulmane, parce que si les gens sont mariés sur la base des lois musulmanes, le divorce ne peut pas avoir lieu autrement que sur la base de ces mêmes lois. Et nous, on prononce seulement ces divorces dans les cas extrêmes où il n'y a vraiment plus de possibilité de régler les problèmes". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Il peut arriver parfois que l'homme religieux soit amené à exprimer son avis sur une question politique:

"L'homme religieux, le leader religieux va donner une opinion, si l'intérêt de la communauté l'exige. Je vais donner une opinion disant que tel ou tel pourrait être utile pour la communauté, ou que ça arrange la politique de la communauté et ainsi de suite. Mais il s'agit seulement d'une opinion". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Un regroupement de religieux d'origine libanaise a vu le jour en 1990. Ce Conseil des leaders religieux chrétiens et musulmans libanais avait pour vocation de "coordonner les efforts des leaders religieux pour assister le peuple libanais", autour de l'enjeu crucial de l'immigration et des réfugiés, qu'il s'agisse des demandeurs d'asile libanais au Canada, ou des Libanais qui cherchent à immigrer à partir de Chypre ou de la Syrie, et d'influer sur la politique canadienne d'immigration. Un prêtre orthodoxe explique clairement la vocation de ce regroupement:

"We made a committee for this question (de l'immigration) between all the Lebanese churches and religious bodies. It's called the Council of Christian and Muslim Lebanese Religious Leaders in Montréal. It's for coordination. All the religious leaders of the Lebanese community meet once a month in this council, to coordinate their efforts to assist all the Lebanese people, each one representing his own community, with the federal and provincial governments, for the immigration. To solve the question of immigration, to try to change the policy of the Canadian government to accept more Lebanese people. To reunify the divided families, to finish from the backlog of the refugee claimants who are already in Canada or waiting in Cyprus or in Syria, which are about 40 000. To

provide social assistance for them". (homme, 37 ans, citoyen américain, permis de travail au Canada)

Plusieurs répondants se montrent très critiques par rapport à ce Conseil dont ils questionnent l'efficacité et la représentativité. Ce point sera développé ultérieurement dans la partie consacrée à la critique du leadership religieux.

Ainsi, les associations confessionnelles de la communauté libanaise de Montréal jouent un rôle important dans le domaine de l'accueil des réfugiés et des nouveaux immigrants. La référence au rôle politique des leaders religieux apparaît peu dans le discours des prêtres et des imams. Pourtant, plusieurs personnes-ressources, ne faisant pas partie de l'échantillon des leaders interviewés, soulignent fortement les fonctions politiques de certains leaders religieux et leur liaison serrée avec certains politiques canadiens ou québécois. Ainsi, lors de l'avant-dernière élection fédérale, le sous-sol de l'église de Father Gabriel servait à recueillir des souscriptions pour la campagne de Marcel Prudhomme, député libéral de St-Denis.

Les associations laïques, quant à elles, interviennent surtout sur le plan de la solidarité avec le Liban. Comme nous allons le voir, cette solidarité prend différentes formes. Il ressort de l'analyse que chaque association intervient seule, toutes les tentatives de coordonner les efforts pour aider le Liban ayant échoué jusqu'ici. Les divisions confessionnelles et politiques posent le problème du poids politique de la communauté libanaise de Montréal dans la défense de leur pays d'origine auprès des différents paliers de gouvernements. Plusieurs leaders évoquent à ce propos la question du lobbying et prennent pour modèle la communauté juive.

- Les associations laïques

La solidarité avec le Liban est particulièrement forte depuis l'arrivée des nouveaux immigrés. Beaucoup d'entre eux ont de la famille au Liban et la solidarité individuelle s'exprime par le biais d'envois d'argent à la famille. Sur le plan associatif, l'aide au Liban passe également par un soutien économique et par une entraide humanitaire en direction des enfants surtout, et des femmes. Une autre forme de solidarité concerne la diffusion de l'information sur la question libanaise. Une femme leader résume les différentes formes de solidarité avec le Liban:

"Il y a la solidarité monétaire; la famille, ou les organismes, cherchent à envoyer de l'argent au Liban, surtout maintenant durant la guerre, car on vit une situation désastreuse. Une autre forme réside dans l'information sur ce qui se passe là-bas, et je pense que le Liban a absolument besoin de ça. Parce que ce qu'on a ici dans les nouvelles, ce que les gens savent sur le Liban, c'est qu'il y a des Libanais qui se chicanent, puis qu'ils aiment la guerre. Ça je l'entends souvent: ah! vous aimez la guerre, vous autres, vous êtes toujours en guerre. Alors la solidarité avec les Libanais passe surtout par l'information, parce que quand on est informé, on est capable d'aider le Liban. Il existe des organismes libanais qui font cette information, il y a le Carrefour des Cèdres qui travaille ici, il y a Save Lebanon aussi qui est à Washington, avec une chaire ici; c'est surtout pour éduquer les enfants, parce que on est arrivé à une situation où les Libanais ne peuvent même pas aller à l'école, alors que, avant la guerre, on était scolarisé presque à 80 p. cent. Je travaille directement avec eux. (...) Ils font des choses pour les handicapés de guerre, pour la santé des enfants qui sont atteints de balles ou qui étaient handicapés... Il y a Carrefour des Cèdres surtout, ici". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre femme reprend l'idée du soutien financier individuel et communautaire, mais elle souligne d'autre part la coopération en matière d'éducation et de santé entre le Québec et le Liban qui, selon elle, est essentiellement ponctuelle:

"La solidarité s'exprime surtout par des envois de famille à famille. Si je gagnais un peu plus d'argent, j'enverrais par exemple à mes parents ou à mon frère marié. Ce genre de solidarité existe énormément et ça aide énormément, avec la dévaluation et l'effondrement presque complet de l'économie libanaise. Maintenant, il y a des associations, des organismes qui font des levées de fonds ou qui organisent des jeux de cartes ou des jeux de société, pour amasser des fonds, et qui envoient ça pour des choses particulières. Par exemple, il y a un groupe de femmes qui étaient indignées à certains moments par le délabrement de la vie scolaire au Liban, alors qu'une des richesses premières du Liban a toujours été la scolarité et l'éducation, alors elles ont envoyé des choses pour aider scolariser un certain nombre d'enfants. Il y a même des organismes de jeunes qui se sont mobilisés, toujours pour la scolarisation des enfants; par exemple, des organismes communautaires à caractère religieux qui envoient à leur église là-bas pour la reconstruction d'un dispensaire médico-social. Ce sont des envois directs pour une aide ponctuelle: scolarisation, reconstruction de quelque chose. Le seul organisme finalement qui travaille dans une perspective de développement, c'est Carrefour des Cèdres. C'est ce genre de solidarité que je vois dans la communauté". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Il faut donc distinguer entre les organismes de bienfaisance et ceux voués au développement, comme le Carrefour des Cèdres, qui reçoit ses subventions essentiellement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en vue de projets spécifiques. Une autre femme explique les objectifs du Carrefour des Cèdres:

"Il y a déjà diverses structures de bienfaisance. Je différencie bienfaisance, c'est-à-dire aide à des individus au Liban ou à certaines institutions comme un orphelinat, une école, une institution de personnes âgées, etc. d'une action de développement, telle que Carrefour des Cèdres la mène, c'est-à-dire un financement de projets spécifiques, dans le cadre d'un programme de développement intégral. Et incluant par exemple le développement de l'agriculture, le développement de l'éducation professionnelle, le développement de structures parallèles de santé, comme les dispensaires, par rapport aux structures de l'État qui étaient complètement détruites. Je vais au Liban, nous avons un comité Carrefour des Cèdres au Liban, avec lequel nous inventorions les projets possibles et nous évaluons leur faisabilité et ensuite, leur intérêt du point de vue du développement d'une communauté locale quelconque. Notre financement vient très petitement et très partiellement du public, et, de façon plus importante, du gouvernement fédéral, de l'ACDI. En termes de développement, nous sommes le seul organisme. Oui. En termes de bienfaisance, il y en a plusieurs. Il y a par exemple cette dame (...) qui travaille avec un groupe de femmes; elles ont plusieurs activités, elles ramassent de l'argent et elles l'envoient à des institutions ou à des familles, etc... Il y a le groupe dont fait partie cette autre dame, mais qui décide d'aider les institutions musulmanes, parce que leur perception c'est que les comités de bienfaisance chrétiens n'aident que les chrétiens, c'est vrai. Des comités de bienfaisance, à ce jour, je n'en ai pas vus qui aident de façon égale. D'ailleurs, moi, comme représentante de Carrefour des Cèdres, je suis très critiquée par beaucoup de gens. Les musulmans parce que j'aide les chrétiens, et les chrétiens parce que j'aide les musulmans. Il n'y a pas d'organismes de défense des droits et libertés à proprement parler. Nous, nous faisons ça, en relation avec un groupe qui s'est constitué au Liban pour les handicapés physiques, et qui est en train de se former, et nous l'aidons dans ce projet, un centre pour la non-violence et les droits humains. Et aussi il y a une organisation pour les droits humains au Liban, qui travaille sur place. Puis Amnistie Internationale est en contact avec eux". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Si la solidarité est relativement importante sur le plan humanitaire, de nombreux leaders d'origine libanaise évoquent la faiblesse de l'organisation et de la concertation politique dans leur communauté et son incapacité à se constituer en groupe de pression au Canada.

Certains leaders ont tenté de mettre sur pied un organisme regroupant l'ensemble des leaders d'origine libanaise, religieux et laïques, visant à l'édification d'un fonds chargé de réunir des cotisations et de les redistribuer aux associations. Le nom de cette coalition, Centraide, évoque l'organisation québécoise Centraide qui s'occupe, elle aussi, de réunir et de distribuer des fonds aux associations de Montréal.

Selon une leader, Centraide était une organisation chapeautant tous les organismes arabes et réunissant l'ensemble des leaders religieux de la communauté. Cette coalition aurait disparu parce que personne ne parvenait à s'entendre. Elle témoigne:

"Ce Centraide, c'était comme un organisme-parapluie qui ferait les relations entre toutes les communautés, c'était comme une société chef qui cotiserait l'argent de toutes les communautés arabes. Elle distribuerait l'argent à chaque société pour qu'elle aide les pauvres, les handicapés, ou les vieillards. On était tous d'accord avec ça. Mais combien ça a duré? On s'est réunis avec tous les chefs religieux de toutes les paroisses, même les cheiks musulmans, avec tous les chefs des sociétés de notre communauté. On voulait faire quelque chose. Nous avons eu deux ou trois réunions, après ça tout on n'a plus entendu parler de rien. J'étais là, on s'est réunis au Club libanais, c'était toutes les religions, et tous les chefs des sociétés libanaises et arabes. Mais ça n'a pas fonctionné, ça n'a pas duré". (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre femme pense que cet organisme qu'elle appelle Centre-aide Canada-Liban n'a pas fonctionné parce qu'il a été "boycotté", chaque association visant à voir disparaître l'autre. En fait, il apparaît aussi dans son discours que les questions politiques n'ont pas été absentes des débats, ce qui aurait été une des raisons de l'échec de cette coalition. Cette femme explique les pressions qu'elle a dû subir:

"Ils ont essayé de me casser, il faut le dire bien simplement. Ce sont les leaders d'origine libanaise, mais pas seulement ceux qui sont en place, mais ceux qui rôdent autour d'eux. On a essayé de former un regroupement, qui s'appelait Centraide Canada-Liban, mais qui n'existe plus. Enfin, la charte existe toujours, mais ça n'existe plus. Et ça a passé, ça avait l'air d'aller, et ce regroupement mettait ensemble des leaders religieux et d'autres leaders communautaires. Puis ça a été boycotté. Mais avant que ça ne soit boycotté. Quelqu'un m'a dit: tu sais, si ça marche, ton organisation n'a plus qu'à plier bagages. Voyons! Pourquoi! Eh bien, ça n'a pas marché. Parce que chacun voulait faire plier bagages à l'autre. Ça n'a pas marché. Et ce n'est pas moi qui l'ai empêché de marcher. Pas du tout. Alors donc, c'était, c'était très difficile. Mais maintenant, ce que je vois, c'est qu'il y a des prêtres, des monseigneurs, qui m'appellent pour me dire: on aurait un projet à te donner. Alors là, leur ton est différent. Et plusieurs m'ont beaucoup combattue, parce que, dès le départ, j'ai refusé de m'aligner avec aucun groupement politique et aucune prise de position politique concernant le Liban. Je disais que mon association voulait travailler, en somme, à réhabiliter la population libanaise, à redonner accès à la dignité et à l'autonomie personnelle, et on a rien à voir avec les positions politiques, quelles qu'elles soient". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre leader souligne les difficultés de la communauté libanaise, multiconfessionnelle, divisée, à définir une position cohérente auprès des autorités canadiennes ou québécoises vis-à-vis le Liban. La solidarité politique avec le Liban ne peut être efficace comme celle qui existe entre la communauté juive de Montréal et Israël, compte tenu des fonds dont dispose cette dernière, de sa philosophie, de sa structure

communautaire, et de la puissance de ses lobbies. Par contre, la solidarité humaine fonctionne du fait des liens familiaux qui existent entre les Libanais de Montréal et ceux qui sont au Liban:

"Les problèmes qui se passent, qui se sont passés au Liban ont dépassé les capacités de gestion des problèmes de la communauté libanaise qui se trouve ici, qui se trouve partout dans le monde. Parce que pour gérer des tensions, pour gérer des problèmes de cette envergure, il faut vraiment être bien équipé. Une communauté qui est capable de faire face à des choses comme ça, c'est la communauté juive et accessoirement la communauté arménienne. Ce n'est pas simplement un sentiment communautaire, il y a d'abord une seule philosophie qui est derrière certains mouvements, qui est le chapeau de toutes les organisations. Il y a ensuite des fonds énormes, il y a des capitaux qui sont à la disposition de ces organismes-là. Ensuite, ils ont des lobby très forts, politiques, pour se faire entendre dans les centres de décision importants en Occident que ce soit aux États-Unis, au Canada, en France, en Angleterre. D'abord ça vient d'une puissance financière et d'une puissance économique qui est indéniable. Ensuite, ça vient d'une philosophie qui a chapeauté le tout, mais ensuite ça vient d'une organisation, d'une structure qui est exceptionnelle. Et d'autre part, malgré les divergences qu'il peut y avoir à l'intérieur de certaines communautés, elles ne sont pas du même ordre que celles qui existent à l'intérieur de la société libanaise.

La société libanaise, je le vous disais tout à l'heure, est pluraliste, et multiconfessionnelle, elle est à la fois très riche, et très intéressante à cause de ça, mais en même temps elle porte les germes de sa faiblesse, c'est-à-dire que le fait qu'il y ait tant de confessions, tant d'ethnies, fait qu'à la fois c'est une richesse et c'est une faiblesse. Alors ça aussi ça a joué. Il y a des gens qui n'étaient pas très éclairés, qui ne connaissaient pas le problème, qui n'étaient pas prêts à gérer des crises comme celles-là. Ils ont été débordés, puis ils se sont alignés trop vite sur tel mouvement ou tel mouvement, ne voyant pas le danger dans l'ensemble. Ils sont tombés dans le même piège dans lequel des Libanais sont eux-mêmes tombés au Liban. Ça explique en partie la différence d'efficacité, si vous voulez, entre les communautés. Donc, la solidarité s'est exprimée soit par des actions politiques désordonnées, des interventions très contradictoires auprès des autorités. Elle s'est exprimée aussi par la solidarité humaine évidemment: on envoie de l'argent, on essaie d'aider les immigrants, on essaie d'aider certaines institutions là-bas qui s'occupent d'handicapés, de malades, d'écoles, etc. Et le fait aussi qu'on s'occupe de sa propre famille c'est énorme, ça a aidé énormément. Les Libanais qui sont à travers le monde, il y en a à peu près six ou sept millions, s'ils n'avaient pas aidé le Liban en 15 ans de guerre, c'est clair que la catastrophe aurait été beaucoup plus forte, sur le plan économique... Mais ça, c'est en plus évidemment de l'aide venue des ONG internationales. Alors cette solidarité s'est exprimée. Elle s'est exprimée souvent, sans discrimination. La Fondation de l'Union libanaise a envoyé de l'argent à toutes les confessions, sans exception, aussi bien aux chrétiens, aux musulmans, aux druzes, aux chiites, sunnites, maronites, catholiques, orthodoxes etc...". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Si la communauté juive est citée en exemple dans la plupart des cas, ce type de groupe de pression est aussi parfois fortement contestée. Un leader qui affirme que la communauté libanaise devrait avoir un

seul porte-parole s'élève contre l'idée du lobbying, tel que pratiqué par la communauté juive, qui tente d'influer sur les directions politiques et sur l'orientation politique des membres de la communauté juive:

"Il faut que ça soit organisé, mais pas pour créer un lobby sur le modèle juif. Parce que moi je trouve qu'à long terme on aurait des problèmes. Ça c'est la marche de l'histoire. Par exemple, on a entendu l'incident autour de Péladeau lorsqu'il a parlé des Juifs. Il aurait dû utiliser les Italiens, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Il l'a fait, non pas parce qu'il est raciste, mais parce qu'il avait un but, il voulait comparer les Québécois avec les Juifs. Les Juifs sont plus actifs dans la politique que les Québécois eux-mêmes. Parce que ils ont eu un problème dans leur histoire, qui est la Seconde Guerre mondiale, et ils tentent de se protéger de n'importe quelle façon. Ça fait qu'ils se sont organisés et ils font du lobbying partout. Il y a beaucoup plus d'organismes juifs que d'organismes québécois. Ça c'est un fait. Mais nous, on a besoin d'un organisme seulement pour dire au monde d'ici: écoutez, ce ne sont pas les musulmans et les chrétiens qui se tuent au Liban, et pour montrer au monde, aux Québécois, que ce n'est pas comme ça. À la télé, c'est ce qu'on dit, mais regardez-nous, chrétiens et musulmans ici, on est ensemble, on travaille, on boit ensemble, on danse ensemble, on bouffe ensemble. La guerre ce n'est pas ça, la guerre c'est ça. (Avoir un organisme comme celui-là), j'en suis convaincu, ce n'est pas pour faire du lobbying et s'intégrer politiquement davantage. Je suis contre l'idée de diriger des Libanais pour entrer dans un parti politique et tenter de l'influencer, comme les Juifs l'ont fait. Je suis contre ça. Puis on n'est pas capable de le faire". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

Plusieurs répondants libanais soulignent donc l'importance de créer une organisation libanaise ou arabe, selon leur propre orientation politique et leur propre référence identitaire, qui serait capable de défendre soit les intérêts de la communauté libanaise au Canada, soit ceux des pays arabes. Il faut souligner ici les divergences qu'entraînent la référence "arabe" ou "libanaise". Souvent le conflit qui se produit autour de ces identités renvoie à la question palestinienne, donc ce n'est pas seulement un enjeu entre groupes religieux (voir Aboud, 1992). L'un des répondants est particulièrement conscient de ces nécessités, et il envisage de mettre sur pied une organisation susceptible de faire du lobbying auprès du Liban, des pays arabes ou des deux, et auprès des institutions politiques canadiennes. Selon une leader, identifiée à la communauté arabe, cet organisme doit impérativement être laïque pour pouvoir dépasser les divisions confessionnelles et être capable de rassembler l'ensemble de la communauté arabe:

"Moi je préfère un organisme laïque plutôt que religieux, ça va les aider beaucoup à s'intégrer ensemble, puis ça ne séparera pas la communauté en plusieurs sectes. Pour le moment, la mosquée ou l'église accueille les Libanais, c'est très bien de les accueillir, ils les aident à s'intégrer, à trouver une maison, ils les encadrent comme il faut, mais malheureusement, ces gens-là seront toujours être à l'église ou à la mosquée, et ne seront jamais ensemble. Mais s'il y avait un organisme laïque, il en ramasserait des deux côtés, puis ces deux côtés se retrouveraient ici et seraient ensemble". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

- Les associations libano-syriennes

Les associations et organismes mis en place au début du siècle par la première vague d'immigration en provenance du Liban et de la Syrie jouent un rôle totalement différent de ce que nous avons vu précédemment. La solidarité avec le pays d'origine est très peu développée, ce qui s'explique par le fait que les leaders de ces associations sont issus de la troisième génération et n'ont pratiquement pas conservé de liens avec le Liban. Leurs activités sont presque essentiellement sociales, humanitaires et tournées vers le monde des affaires. Un répondant issu de ce milieu explique le rôle du LSCA et ses tentatives pour intégrer les nouveaux investisseurs et les professionnels qualifiés libanais en provenance des pays du Golfe ou du Moyen-Orient où ils ont acquis une expérience énorme:

"Our association's activities today are basically social, very little cultural, humanitarian. These are being upgraded. Our membership today comprises, of paid-up members, approximately 220. We have recently formed a business people's group, to bring together the professionals, and business oriented people of the old generations, like myself, and the new immigrant generation. These are people who were professionals, working in the Gulf, or in the Middle East area, who moved to Canada, along with their bank accounts, and are integrating into the Canadian way of life, and hopefully, are going to become investors in the Canadian economy. So what we have set up is a basis of networking, orientation, so that they can operate with more experience and a better confidence level. We formed a businessmen's club, or a business people's club, at the LSCA. It's interesting that our chairman, our inaugural chairman, is neither Lebanese or Syrian, by origin. He is a Canadian of Scotch and English background, who has been a member of our association for over 25 years. Who is a past president of Rotary in Montréal. So when we wanted to form the club, this division, we felt that he was going to be the best chairman that we could find. He knows our community. He knows our people of third generation. He will make it his business, as things develop, to build confidence within the first generation professionals. And he will be a good leader, knowing how to lead and what he sees, because of his experience in Rotary. The right pick. An exception. And what we see developing is leadership qualifications, among some of our first, our immigrant generation. And they had those qualifications because they all went to university. They all used it, or were exposed to it in university. But since they have been here, nobody's gone and scratched them, to find out what's underneath. But it's there. And it's going to come out". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

5. LA VISION DU LEADERSHIP

5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership

Douze des 17 personnes interrogées affirment se considérer comme leaders de leur communauté et trois déclarent ne pas se considérer comme tels. L'un des leaders féminins a refusé de répondre à cette question; celle-ci n'a pas été abordée avec l'un des leaders masculins (*voir tableau 5, en annexe*).

Cinq des sept femmes et sept des dix hommes se considèrent comme leaders alors qu'une femme et deux hommes ne se considèrent pas comme tels.

5.2 Perception des répondants quant à l'identification de leur leadership par le milieu

À une exception près (un leader masculin qui estime l'opinion partagée), tous les leaders de la communauté libanaise interrogés déclarent qu'ils sont considérés comme des leaders par leur communauté. Ce thème n'a pas été abordé avec l'un des leaders masculins (*voir tableau 6, en annexe*).

5.3 Définition du leader

La définition que les répondants libanais donnent du leader ethnique procède de deux visions un peu différentes du rôle de celui-ci. À ce titre, il est significatif qu'une seule personne, une femme, définisse le leader comme un porte-parole de sa communauté. Un autre leader de la troisième génération voit le leader comme une personne jouant un rôle dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique. La vision des dix autres personnes qui abordent cette question est à rattacher à la situation très divisée de la communauté en petits groupes agissant indépendamment les uns des autres dans des domaines spécifiques.

Un premier groupe composé de quatre femmes et de deux hommes religieux présente le leader avant tout comme une personne active. Il se distingue surtout par son implication personnelle. C'est quelqu'un "qui travaille fort" dit-on et "qui motive les autres", qui "les pousse" et les "encourage". C'est par son rôle de moteur dans une équipe qu'il acquiert un certain poids, qu'il a un statut de leader. Une femme exprime bien ce point de vue:

"Comment je définis le leadership? Mon rôle dans l'association, c'est de pousser les autres, de les motiver, parce que quand je ne travaille pas, on ne fait plus rien. Il faut que je leur rappelle qu'on existe, qu'il faut faire des choses, et il faut les pousser, les appeler, faire des petites réunions, tout ça. Donc, même si les gens aiment faire la charité, même s'ils aiment se donner, il faut tout le temps les secouer. On a tendance à oublier. Nous sommes loin ici, on ne voit pas la misère, on ne la subit pas personnellement. Donc, on oublie très facilement." (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Certains insistent sur la nécessité pour un leader de ne pas être dirigiste, mais d'établir un consensus autour de lui. Et c'est par son militantisme, par la valeur exemplaire de son travail qu'il est reconnu comme leader. Une autre femme développe sur ce point:

"Ce n'est pas seulement donner des ordres ou bien avoir le dernier mot, c'est comprendre les gens et leur demander quelque chose qu'ils puissent accepter et exécuter. Si on vient avec un grand projet que tout le monde ne peut pas faire, ça ne peut pas être réussi. Parfois les dames elles-mêmes ne savent pas ce qu'elles peuvent donner, mais si vous savez ce qu'elles peuvent donner et si vous les entraînez à donner ce que vous attendez d'elles, vous arrivez à avoir d'elles tout ce que vous voulez. Et toujours dans le but de la réussite de l'organisation. Le plus important est de s'impliquer soi-même. (...) Quand je pense que je ne serais pas capable de faire cette chose-là, ou bien que je ne serais pas présente, je ne peux pas exiger d'elles d'être présentes et de travailler. Un leader doit lui-même faire les premières choses pour que les autres fassent comme lui. Par exemple dans la cueillette des pommes (pour ramasser des fonds pour le Liban), il y avait beaucoup de dames de très bonnes familles, de la bourgeoisie libanaise. Elles nous voyaient ramasser les pommes sous les arbres, elles n'ont plus eu à dire: moi je vais ramasser ou moi je vais cueillir. Certaines étaient plus réticentes et se sont mises à la table pour vendre seulement. Mais un grand nombre, quand elles m'ont vu faire ça, l'ont fait également, sans se sentir diminuées. Je définis un leader comme quelqu'un qui fait ce qu'il demande aux autres et qui le fait devant eux, pour que tout le monde puisse le faire". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Cette première définition est à rattacher surtout aux activités de certaines associations bénévoles qui sont le fait de petits groupes de personnes au sein de la communauté libanaise de Montréal, qui sont éparpillés et travaillent chacun de leur côté. Le leader devient de ce fait le responsable du petit groupe et son moteur.

Un deuxième groupe de répondants, deux hommes et deux femmes définissent plutôt le leader comme un conseiller. Dans ce sens, il est celui que l'on va voir, sur une base individuelle, pour régler une situation. Un prêtre développe cette idée: selon lui, le leader a une fonction d'intermédiaire entre le nouvel arrivant et la société. Il doit posséder l'information utile pour aider l'immigrant, savoir où l'envoyer pour obtenir de l'aide, de l'information. Il doit pouvoir répondre à l'ensemble des interrogations des membres

de sa communauté, qu'il s'agisse d'éducation, des problèmes d'intégration professionnelle ou de question d'investissement. Son témoignage est significatif de cette vision du rôle du leader:

"Quand les gens vivent des situations dures, ils viennent chez moi. Chez moi, ce n'est pas seulement pour les Libanais, mais pour toute personne dans le besoin. Et je parle de ceux qui arrivent et qui ont besoin d'information et de références. Ils demandent beaucoup d'information sur la vie au Canada, et au Québec en particulier, sur les écoles en général, qu'est-ce que l'école catholique et pourquoi, etc. Et même les questions médicales, car il y a des médecins qui demandent pourquoi ils n'arrivent pas à rentrer, etc. Je dois répondre à tout, étudier toutes ces questions, car il est nécessaire de répondre clairement. Si je n'y arrive pas, je les envoie aux bureaux d'information. On me demande même de m'occuper des questions de commerce, d'aller voir la Chambre de Commerce, quand il y a des questions difficiles. On dirige ceux qui veulent faire des investissements vers les bureaux d'investissement au Québec, pour qu'on leur explique ce qu'il faut faire. On est là pour répondre à toutes ces questions. Donc, comme leader, il ne faut pas donner de faux renseignements ou faire de l'à peu près. Il faut être sûr, sinon on les envoie ailleurs, on donne aussi des références sûres. C'est là qu'ils vont avoir réponse à leurs questions, à leurs exigences et à leurs besoins". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Ainsi, les deux types de définition qui apparaissent dans le discours des répondants d'origine libanaise semblent significatifs de l'absence de structuration globale de la communauté qui reste divisée en petits groupes actifs et spécialisés dans un domaine d'intervention. Le leader compris comme porte-parole de la communauté, capable de défendre les intérêts des Libanais n'apparaît jamais, sauf dans les critiques des répondants face au leadership de certains membres de la communauté, et c'est dans ce cas pour contester leur représentativité.

5.4 Caractérisation du leadership dans la communauté libanaise

5.4.1 Identification des leaders

Au moment des entrevues, il apparaissait que le leadership dans la communauté libanaise était essentiellement aux mains des leaders religieux et que les laïcs étaient relativement peu nombreux. C'est sur la base de cette constatation que nous avons interrogé nos répondants.

Deux femmes impliquées dans des organisations charitables contrôlées par les Églises n'identifient pas un autre leadership que celui des religieux. L'une d'elle affirme très clairement que rien ne se fait autrement que sous leur contrôle:

"Ici à Montréal dans la communauté libanaise, je ne vois pas d'autres leaders que des leaders religieux. Il y a beaucoup d'associations, il y a beaucoup de gens qui travaillent pour le Liban, pour les Libanais ici, qui aident beaucoup. Mais c'est toujours sous un leader religieux, que ce soit à l'église, que ce soit à la mosquée. C'est toujours toujours

motivé par les leaders religieux ou bien ce sont eux qui ont la source". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

D'autres personnes sont plus nuancées et identifient un leadership communautaire laïque, à côté d'un leadership religieux important. Une jeune femme précise:

"C'est un leadership religieux et économique. Si on regarde cette liste dont je vous ai parlé, il y a les chefs religieux, musulmans et chrétiens des différentes confessions. Il y a aussi certains leaders politiques impliqués dans la vie politique ici, et il y a des gens d'affaires sur cette liste. C'est ça le leadership officiel, les gens visibles dans la communauté". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Un troisième groupe de personnes relativise le poids des leaders religieux au sein de la communauté. Trois répondants, un homme et deux femmes, pensent qu'il faut distinguer selon la personnalité de chaque leader religieux. Certains leaders religieux sont très actifs dans leur communauté tandis que d'autres ne le sont absolument pas. Un homme explique que les leaders religieux peuvent et veulent s'impliquer, mais que "ça dépend du prêtre". Il ajoute que "si le prêtre est très agressif, là il va s'impliquer". Une personne identifie quelques leaders religieux dans la communauté, Monseigneur Coriaty de la paroisse Saint-Sauveur et le père Gabriel de l'Église Saint-George. De son point de vue il s'agit effectivement d'une question de personnalité, et présente une vision des cheiks musulmans assez stéréotypée et paternaliste, sans mettre en évidence le manque d'aide reçue, ou les conditions socio-économiques des nouveaux arrivants:

"La seule personne que je connaisse qui travaille beaucoup avec la communauté, c'est Mgr Coriaty, de la paroisse Saint-Sauveur. Il a toujours travaillé avec les immigrants, depuis son arrivée au Canada. Et il y a un autre prêtre aussi qui travaille beaucoup avec les immigrants, qui aide tout le monde, c'est le père Gabriel Antony, orthodoxe, de l'église Saint-George. Le père Shahin, de Saint-Nicolas, lui, zéro, il ne fait absolument rien. Les maronites faisaient quelque chose avant, un petit peu, maintenant ils ne font rien du tout. Même le peuple n'aide pas, parce que moi je connais beaucoup de maronites qui viennent vers moi pour de l'aide. Je dis: pourquoi n'allez-vous pas voir votre père, peut-être il peut vous trouver du travail. Ils essaient, mais aucune réponse. Il y a plusieurs cheiks musulmans, mais l'aide n'est pas grande. Ils ne sont pas encore assez nombreux pour faire quelque chose pour leur peuple aussi. Il y a tellement d'enfants aussi dans la communauté musulmane, parce que la famille est grande. C'est comme les anciens Français Québécois, vous vous rappelez?" (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

5.4.2 Critique du leadership religieux

Nous avons mentionné précédemment le regroupement des leaders religieux libanais. Plusieurs répondants responsables d'organisations laïques se montrent particulièrement critiques vis-à-vis ce

regroupement. Un leader laïque qui remet en question le poids des leaders religieux dans la communauté estime que ce Conseil "n'est pas très fort". Il laisse entendre qu'il ne représente pas grand-chose. Selon lui, le leadership religieux existe mais "n'a aucune portée en général". S'il jouit d'une infrastructure plus importante que dans le cas des leaders laïques, il n'a pas de poids dans la communauté au sens où il est très peu suivi et n'est pas plus représentatif sur le plan politique que le leadership laïque:

"Je n'ai pas l'impression que le chiffre est si fort que ça. En tout cas je connais très bien les chrétiens et je peux vous dire que l'immense majorité des gens se foutent littéralement de ce que peut dire le prêtre. (...) C'est un fait que les organisations laïques libanaises ne peuvent pas être comparées par exemple aux organisations juives, italiennes ou arméniennes ou autres. Et j'ai l'impression que ce n'est pas une si mauvaise chose quant à l'intégration future de l'immigration libanaise à la société d'accueil. Maintenant, le leadership religieux n'a aucune portée politique en général. Il ne touche pas à l'ensemble de la communauté, il touche une portion de cette communauté, et dans ce sens-là, je dirais qu'il n'est pas, sur le plan politique, plus représentatif ou plus effectif que le leadership laïc. Et d'autre part, le leadership religieux s'appuie souvent sur certains laïcs pour des questions qui dépassent sa compétence, c'est-à-dire il a besoin des lumières des laïcs pour avancer certains dossiers". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Ce regroupement serait factice, souligne un leader, qui évoque la contradiction à vouloir paraître unis autour d'une table et à perpétuer les divisions entre les musulmans et les chrétiens. Selon lui il s'agit seulement de sauver l'apparence de la bonne entente entre les différentes communautés. Le Conseil se révélerait incapable de régler les problèmes internes car les préjugés entre communautés religieuses persistent et sont alimentés par ces mêmes leaders religieux.

Un leader religieux maronite est, quant à lui, encore plus sceptique sur l'efficacité de ce Conseil, bien que son Église participe à ce regroupement. Il remet surtout en question sa représentativité vis-à-vis de la communauté libanaise pour des raisons qui ne sont pas très claires mais qui semblent liées aux divisions des partis politiques. Il explique:

"Mais ce Conseil est nouveau, il existe depuis deux ans. D'après moi, c'est rien du tout. Il ne fait rien, qu'est-ce qu'il peut faire? (...) Parmi ceux qui sont maintenant intégrés, chacun a son parti politique et sa pensée politique. Et, étant donné le conflit actuel au Liban, on ne peut pas se regrouper. (...) Peut-être font-ils quelque chose pour le gouvernement, comme écrire des papiers et émettre des idées, mais pour la communauté libanaise, soyez sûre qu'ils ne font rien". (homme, 41 ans, citoyen d'adoption)

D'autres répondants critiquent de façon plus globale le leadership religieux. Pour une femme religieuse elle-même, les institutions confessionnelles détiennent un trop grand pouvoir socio-politique dans

les affaires internes de la communauté et dans leur rapport au Liban, et devraient, selon elle, se contenter d'assumer leur rôle religieux:

"Malheureusement, au Canada, la communauté libanaise est encore à l'image du Liban qui n'est pas sorti des langes du Moyen-Âge, c'est-à-dire qu'il y a un trop grand pouvoir socio-politique entre les mains des religieux et ça continue ici. Je trouve ça personnellement très dommageable, parce que ce n'est pas leur affaire, ça crée une forme de dynamique que je n'aime pas beaucoup. Le leadership religieux exerce une influence seulement pour les affaires internes de la communauté. Mais quand il s'agit de la politique fédérale ou provinciale, je pense que non, dans la mesure où la politique fédérale ou provinciale concerne le Québec ou le Canada. Mais dans la mesure où la politique fédérale ou provinciale concernerait les relations internationales avec le Liban, oui. J'ai une vision trop idéaliste des choses, pour moi, les religieux doivent servir la foi et l'expression de la foi, et la société dans la mesure où elle est communauté de foi, pas dans la mesure où elle n'est ni lieu d'entrepreneurship, ni lieu d'expression politique. Et certainement pas en vue de se constituer des morceaux de pouvoir politique. Ça s'est fait, au Liban. Peut-être qu'on arrivera à s'en dégager, j'espère. Ça se fait ici, non pas en termes de la politique fédérale ou provinciale, mais en termes de la politiaillerie par rapport au Liban. Uniquement". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Les religieux ne favorisent pas l'intégration des immigrants, soutient une autre femme, leur unique objectif étant d'agrandir leur influence. Elle reconnaît par contre qu'ils jouent un rôle dans le maintien de l'identité libanaise. Elle rejoint ici d'autres répondants pour qui les associations confessionnelles permettent la préservation du patrimoine culturel libanais:

"Je ne crois pas qu'ils jouent un rôle dans l'intégration. Ça ne les intéresse pas. Ils accueillent pour agrandir leur cheptel, point. Leur intégration au Québec, ils s'en fichent alors comme de l'an 40, qu'il s'agisse des maronites, des grecs ou je sais pas quoi; sauf un, Mgr Coriaty. Celui-là est différent de tout le monde, c'est pourquoi tous les autres veulent sa mort. (...) Parce que chacun cherche son intérêt. Parce que Mgr Coriaty est intégré au Québec, Mgr Coriaty est un humaniste, qui fait un travail énorme avec les réfugiés et les immigrants pour les secourir, leur venir en aide, etc., et personne n'en parle. Il se ferme, il est très secret. Chacun veut (même les maronites, ils ont deux bords) amener le plus de gens dans son secteur, chez lui, dans son église, dans son truc. C'est ça le but premier. Mais ils maintiennent l'identité libanaise, c'est certain". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

5.4.3 Le leadership selon les générations

Plusieurs personnes abordent la question des différences entre les générations, ou entre les vagues d'immigration. Les nouveaux immigrés, nous l'avons dit précédemment, n'ont pas les mêmes problèmes ni les mêmes préoccupations que les descendants des premiers immigrants libanais au Québec. Deux personnes évoquent cette question, chacune présentant un point de vue différent. Pour un homme, issu lui-même de la troisième génération d'immigration libanaise au Canada, les nouveaux immigrants ont

beaucoup à apprendre de leurs prédécesseurs. Même si ces derniers ont d'une certaine manière perdu leur identité arabe, ils ont l'avantage d'être intégrés au Québec sur le plan économique et politique. Ils ont l'expérience du système et de la vie associative. Cet homme décrit les problèmes auxquels sont confrontés les leaders nouvellement installés au Québec et dégage le défi et les enjeux de la participation communautaire libanaise, soit construire une nouvelle communauté, composée de descendants d'anciens immigrants et de nouveaux immigrants:

"We know the system. We have the confidence. We are basically leaders. On an integrated level. Me and my contemporaries. I'm not the only leader. We have lost our cultural roots. The fact that I don't speak Arabic or I don't know the history, these are the bad things. These are the negative things. But in terms of being a leader, I could still be a leader, without that particular implant. But I thought your question is: Describe the leadership, let's say our generation, third generation, etc., to the new immigrants. The so-called leaders, at our level, our experience, is probably better leadership than the first generation immigrant. There are exceptions. Because some of the new immigrants, first generation, are well educated, good university educations. They have worked even outside of Lebanon, in the Gulf area. They know what it is to have money, to earn their own money and have it. Not inherit the money. And these people, the few that there are, are interested in putting a lot of energy, into bringing the new community, the new community being an integrated community of the old and the new immigrants, the very poor to these very wealthy, into a basket, into an infrastructure, that I was talking about before. They are the exception within their generation. But they are there. And the other thing is, that our generation, third generation Canadians, who are involved, get involved with a commitment. Nothing interferes with a date. Nothing interferes with an agenda. The new immigrant, anything can interfere with a date or a commitment. A social evening can cause a person for not showing up at a meeting. They don't know what commitment really is all about. And they don't know what giving of your time is all about. It's easy to go in your pocket, if you've got lots of millions, and write a cheque. And earn recognition as a giver. But we are not talking about that. We are talking about doers. And leaders. Within some of the immigrant, first generation organizations, exemple, "Foyer du Liban", I see reasonably good leadership developing. And it's developing better now, because they have associated themselves with our organization, and they are good listeners. And interested in learning how to be better leaders. And it wouldn't take much to help these young leaders, of first generation, to become good leaders. We are doing that by, and we'll continue to do it, by having even more seminars within the association. We can't give leadership courses, it's true. But we can at least give them the time and sit down, even if it's on a one, or a two, or three people basis. And discuss what their problems are and help them solve their problems, towards a better leadership". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Un point de vue différent provient d'une femme qui attaque à la fois le manque de leadership des descendants de cette ancienne immigration syro-libanaise, et le manque de participation communautaire des jeunes arrivés:

"Trouver des bénévoles, ces jours-ci, c'est très très difficile. Nous venons de donner un dîner, et ce sont toujours les mêmes femmes qui font le travail. On essaye d'avoir des dames plus jeunes, mais elles veulent travailler et faire de l'argent. Elles n'ont pas le temps, comme nous, de venir deux ou trois après-midi par semaine dépenser de leur poche. Les jeunes Libanais de 20-25 ans, les nouveaux arrivés, ne s'impliquent pas. (...) On n'a pas de jeunes, ce n'est pas possible parce que les jeunes ont deux ou trois enfants qui vont à l'école, ou la femme travaille et elle n'est pas intéressée à faire du travail bénévole. Ce n'est pas comme nous. Un jour viendra où nous aurons vraiment de la difficulté à faire marcher cette société. Les jeunes de 20-25 ans ne sont pas intéressés à la LSCA. Il n'y a pas d'activités. Ce sont tous des hommes, à la LSCA, qui jouent au baggamon ou aux cartes. Quelles activités ont-ils à la LSCA? C'est vraiment dégueulasse, ils n'ont absolument rien pour les jeunes. Dans d'autres sociétés, ils ont du tennis, du camping, il y a des groupes. Au LSCA, il n'y a rien. Dans les sociétés libanaises il y a rien comme ça, c'est vraiment effrayant, il y a rien rien du tout. Mais ce sont des gens qui sont capables de faire quelque chose. Mais non, ils ne sont pas intéressés. C'est dommage, vraiment dommage". (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

5.4.4 Le leadership des femmes

À l'exception de deux hommes qui ne voient pas de différences entre les hommes et les femmes sur le plan du leadership dans la communauté libanaise, tous les répondants s'accordent à dire que si plusieurs femmes jouent un rôle très important, elles sont néanmoins moins nombreuses que les hommes et elles travaillent souvent seules dans des associations séparées qu'elles dirigent et qui ont une vocation d'entraide. Certaines de ces femmes très actives s'attirent de grandes louanges autant des hommes que des femmes interrogés.

Plusieurs femmes évoquent leur expérience personnelle et expliquent comment elles se sont heurtées à l'opposition des hommes de leur communauté. On les accepte parce qu'elles travaillent mais elles ne peuvent en attendre une reconnaissance et doivent rester dans l'ombre: "Ah là là, ça c'est terrible. Et c'est encore comme ça. D'abord parce que dans mon pays il y a beaucoup de machos. Les femmes, ça sert à travailler. Les hommes, ça parle, ça parabole, ça décide, et puis on appelle les femmes, et puis vous faites le boulot, nous, on a décidé, vous travaillez". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Plusieurs autres femmes citent leur expérience personnelle que nous ne pouvons relater ici. De façon générale, elles expliquent que les femmes fondent leur propre association, ce qui leur permet de jouer un rôle de responsabilité et, comme nous l'avons souligné plus haut à propos des définitions du leader, ce type de leadership est limité à la direction de l'organisme et n'implique pas une reconnaissance par la communauté. Le problème repose, selon ces femmes, sur une question de mentalité: les hommes

sont réticents face au travail des femmes en général, les femmes sont valorisées en tant que mère et épouse et beaucoup d'hommes n'acceptent pas de les considérer en égales.

Le témoignage d'une femme s'occupant d'oeuvres de bienfaisance vient tout à la fois appuyer et modérer ces affirmations. Selon elle, les hommes acceptent de plus en plus le travail des femmes:

"Toutes les dames que vous avez énumérées, maintenant, ne travaillent pas avec d'autres, elles sont presque seules. Par exemple, Leila Rafaël, au Carrefour des Cèdres, est seule à prendre des décisions. Elle a un comité avec elle, elle distribue les tâches, mais les choses principales, c'est elle. Alors que moi (...) je comprends les gens. Parfois je peux mettre sur vos lèvres ce que vous voulez dire, sans que vous ne le disiez. Je comprends les dames, c'est pourquoi elles acceptent de travailler et les maris acceptent, même les maris qui, il y a sept ans, étaient trop réticents et qui ne voulaient pas que leur femme travaille. Comme ce monsieur que j'ai rencontré un jour, à l'occasion d'un mariage. Le mariage était au sous-sol d'une église, là où on travaillait pour le *bake sale*, la préparation des pâtisseries. Alors il me demande: c'est là que vous travaillez dans ce sous-sol, dans ce souterrain humide et froid? Effectivement on travaillait parfois avec nos manteaux parce qu'on avait tellement froid, le sous-sol était très humide et mal chauffé. Alors j'ai dit: quand on pense aux autres dames qui vivent dans les abris à longueur d'année, avec leurs enfants, et qui vivent dans une anxiété énorme, ne sachant pas si leurs enfants vont revenir, nous, nous travaillons ici et nous savons que nos enfants et nos maris sont en sécurité. Et travailler cinq semaines par année, nous ne trouvons pas ça difficile ou inacceptable, quand on se compare à d'autres femmes qui étaient dans le même cadre social que nous et qui vivent dans cette misère-là. Je vous jure que ce même monsieur n'a rien dit, il a hoché la tête et il n'a rien dit. Mais dernièrement, lors de la cueillette des pommes, je peux vous dire que ce même monsieur très fier (c'est un monsieur très riche, un ingénieur qui a fait fortune dans les pays arabes et qui a ici la plus belle maison à Ville-Mont-Royal), je vous jure qu'il a cueilli pour tout le monde, pour la vente des pommes. Et même il a ramassé les pommes, les bonnes et belles pommes qui étaient tombées par terre. Il est venu nous aider toute une journée. Je vous dis que même les hommes, maintenant, quand leur femme leur dit: on sort avec X. Ah bon! Ils ne trouvent plus de difficulté à les laisser sortir ou travailler. Mon mari accepte ce que je fais. Et comme mon mari accepte, ça les encourage aussi à accepter". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Notons que les répondants comme les répondantes ne font pas de différences entre les femmes musulmanes et les chrétiennes, qui sont confrontées aux mêmes problèmes et les femmes les plus actives n'appartiennent pas plus à l'une ou à l'autre des religions, particulièrement au Liban. Une femme précise toutefois que si les femmes musulmanes semblent ici moins actives que les chrétiennes, ce n'est pas dû à des questions religieuses mais parce que l'ensemble de la communauté libanaise musulmane est moins bien structurée car installée depuis peu au Québec.

CONCLUSION

Les répondants d'origine libanaise participent en moyenne à 3,2 organismes chacun, et la moyenne est de 2,7 organismes chez les femmes et de 3,6 organismes chez les hommes. Il s'agit du niveau de participation le plus faible des quatre communautés étudiées. Les répondants sont surtout présents au sein de conseils d'administration ou de comités exécutifs, ou en qualité de membres ordinaires. Une majorité participent à des organismes en qualité de bénévoles. Il y a peu d'employés parmi les leaders, mais on relève la présence de religieux. Les hommes et les femmes sont représentés dans la même proportion au sein de conseils d'administration ou de comités exécutifs.

Les répondants participent essentiellement à des organismes de la société québécoise ou canadienne ou à des associations à majorité libanaise ou syro-libanaise. L'engagement dans des organismes multiethniques est faible. Une majorité de répondants des deux sexes participent à des organismes d'entraide ou à des organismes à caractère politique. L'aide aux réfugiés est surtout assurée par des organismes religieux. La moitié des participations des leaders se situent dans la région de Montréal.

Plus de la moitié des répondants attribuent à la guerre leur décision de demeurer au Québec. Plusieurs personnes rattachent leur intérêt pour la vie associative à la situation au Liban. Ce sont des militants d'associations d'aide humanitaire ou de solidarité avec le Liban. Environ la moitié des leaders interrogés mentionnent que l'un au moins des parents, en général le père, était impliqué sur les plans politique, social, communautaire ou culturel. Certains répondants dont le père a mené des activités religieuses ou politiques reconnaissent avoir suivi son exemple ou avoir été influencés par lui. La moitié des leaders ont participé au Liban dès leur jeunesse à des activités telles que les scouts, les associations scolaires, les mouvements de la jeunesse catholique et même des partis politiques.

Quelques répondantes ont évoqué des facteurs personnels pour expliquer leur participation à leur communauté, soit la "crise de transition" consécutive à son expérience d'immigration, une sollicitation de parents ou des problèmes familiaux. Certains leaders religieux ou laïques ont souligné les problèmes globaux de la communauté libanaise au Québec, d'autres ont rattaché leur engagement communautaire à leurs expériences au Québec. Il faut souligner le poids de l'expérience libanaise dans cette communauté, celui de la problématique du Proche-Orient, et la faiblesse des préoccupations en rapport avec la société québécoise.

En ce qui concerne les formes d'engagement jugées prioritaires, quelques leaders considèrent qu'il s'agit d'un choix personnel, d'autres affirment qu'il vaut mieux s'impliquer d'abord dans la communauté d'origine, d'autres encore évaluent les avantages respectifs d'un engagement sur une base monoethnique ou multiethnique, sans privilégier l'une plutôt que l'autre, certains croient qu'il faut privilégier l'engagement dans des structures multiethniques ou dans des organismes québécois ou canadiens pour lutter pour l'intégration de toutes les communautés ethniques à la société globale.

Interrogés sur la faiblesse structurelle de leur communauté, les leaders d'origine libanaise avancent plusieurs facteurs d'explication touchant l'histoire de cette communauté au Proche-Orient et au Canada, la mentalité individualiste libanaise et arabe, les divisions communautaires, etc.

En ce qui concerne les fonctions reconnues aux associations libanaises et arabes, les structures religieuses jouent un rôle prédominant dans la communauté libanaise. Pour des raisons historiques, la société libanaise s'est organisée sur le mode confessionnel, le pouvoir des églises ou des mosquées dépassant le simple cadre des fonctions religieuses. Les associations confessionnelles de la communauté libanaise de Montréal jouent un rôle essentiellement dans le domaine de l'accueil des réfugiés et des nouveaux immigrants. Les associations laïques interviennent surtout sur le plan de la solidarité avec le Liban. Cette solidarité prend différentes formes: soutien économique, entraide humanitaire, diffusion de l'information sur le Liban. La solidarité avec le Liban est particulièrement forte depuis l'arrivée des nouveaux immigrants, dont plusieurs ont de la famille au Liban. Toutes les tentatives de coordonner les efforts pour aider le Liban ayant échoué jusqu'ici, chaque association intervient seule. Les divisions confessionnelles et politiques posent le problème du poids politique de la communauté libanaise de Montréal dans la défense de leur pays d'origine auprès des différents paliers de gouvernements. Plusieurs leaders évoquent à ce propos la question du lobbying et prennent pour modèle la communauté juive.

La majorité des personnes interrogées affirment se considérer comme leaders de leur communauté et croient être considérés comme tels par leur communauté. La définition qu'elles donnent du leader ethnique procède de deux visions un peu différentes du rôle de celui-ci qui correspond assez bien à l'état structurel de la communauté. Pour la plupart, leur vision du leader est à rattacher à la situation très divisée de la communauté en petits groupes agissant indépendamment les uns des autres dans des domaines spécifiques.

Certains répondants identifient, à côté d'un leadership religieux très fort, un leadership laïque, et d'autres relativisent le poids des leaders religieux au sein de la communauté. Plusieurs répondants responsables d'organisations laïques sont critiques vis-à-vis d'un regroupement religieux (le Conseil des chrétiens et des musulmans, et certains doutent de sa représentativité. D'autres critiquent de façon plus globale le leadership religieux, i.e. son trop grand pouvoir socio-politique, et souhaiteraient qu'il se contente d'assumer un rôle religieux.

Presque tous les répondants s'accordent à dire que, si plusieurs femmes jouent un rôle très important, elles sont néanmoins moins nombreuses que les hommes et travaillent souvent seules dans des associations séparées qu'elles dirigent et qui ont une vocation d'entraide. Plusieurs femmes évoquent leur expérience personnelle et expliquent comment elles se sont heurtées à l'opposition des hommes de leur communauté.

ANNEXE: TABLEAUX SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS D'ORIGINE LIBANAISE AU MOMENT DE L'ENQUETE

TABLEAU 1 A: Répartition des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

RESPONSABILITÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	15	8	23
EMPLOYÉ	0	1	1
MEMBRE ORDINAIRE	13	10	23
MEMBRE FONDATEUR	3	0	3
AUTRE	5	0	5
TOTAL	36	19	55

TABLEAU 1 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

RESPONSABILITÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	42 %	42 %	42 %
EMPLOYÉ	-	6 %	2 %
MEMBRE ORDINAIRE	36 %	52 %	42 %
MEMBRE FONDATEUR	8 %	-	5 %
AUTRE	14 %	-	9 %
TOTAL	100%	100%	100%

TABLEAU 2 A: Répartition des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MAJORITÉ LIBANAISE	12	5	17
LIBANO-SYRIENNE	1	1	2
ARABE	4	0	4
MULTIETHNIQUE	5	2	7
SOC. QUÉBÉCOISE OU CANADIENNE	13	9	22
INTERNATIONALE	1	2	3
TOTAL	36	19 *	55

* Six participations des femmes portent sur des regroupements de femmes ou se composent de femmes, et se distribuent comme suit: deux associations libanaises, une association syro-libanaise et trois organismes de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne

TABLEAU 2 B Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MAJORITÉ LIBANAISE	33 %	27 %	31 %
LIBANO-SYRIENNE	3 %	5 %	4 %
ARABE	11 %	-	7 %
MULTIETHNIQUE	14 %	10,5%	13 %
SOC. QUÉBÉCOISE OU CANADIENNE	36 %	47 %	40 %
INTERNATIONALE	3 %	10,5%	5 %
TOTAL	100%	100%	100%

TABLEAU 3 A: Répartition des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et du type d'organismes

TYPE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ORG. D'ENTRAIDE	11	7	18
Jeunes	3	0	3
Regroupements professionnels	1	4	5
Aide aux immigrés	4	1	5
Aide humanitaire	0	2	2
Autre type	3	0	3
ORG. CULTURELS	7	1	8
Amicales	2	0	2
Regroupements socio-culturels	2	0	2
Loisirs	1	0	1
Dialogue interculturel	2	1	3
ORG. ÉDUCATIFS	1	0	1
ORG. RELIGIEUX	4	1	5
ORG. POLITIQUES	9	8	17
Solidarité internationale	0	1	1
Solidarité avec le Liban	1	4	5
Partis politiques	4	0	4
Mouvements de défense	3	1	4
Mouvements pour la paix	1	2	3
AUTRE TYPE	4	2	6
TOTAL	36	19	55

TABLEAU 3 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et du type d'organismes

TYPE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ORG. D'ENTRAIDE	31 %	37 %	33 %
ORG. CULTURELS	19 %	5 %	14 %
ORG. EDUCATIFS	3 %	-	2 %
ORG. RELIGIEUX	11 %	5 %	9 %
ORG. POLITIQUES	25 %	42 %	31 %
AUTRE	11 %	11 %	11 %
TOTAL	100%	100%	100%

TABLEAU 4 A: Répartition des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RÉGIONAL	20	7	27
PROVINCIAL	8	7	15
NATIONAL	4	2	6
INTERNATIONAL	2	3	5
AUTRE: LIBAN	2	0	2
TOTAL	36	19	55

TABLEAU 4 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine libanaise, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RÉGIONAL	56 %	37 %	49 %
PROVINCIAL	22 %	37 %	27 %
NATIONAL	11 %	10 %	11 %
INTERNATIONAL	5,5%	16 %	9 %
AUTRE	5,5%	-	4 %
TOTAL	100%	100%	100%

TABLEAU 5: Répartition des répondants de la communauté libanaise, en fonction de leur sexe et de leur perception de leur propre leadership

AUTOPERCEPTION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Se considère comme leader	7	5	12
Ne se considère pas comme leader	2	1	3
Refus de répondre	0	1	1
Thème non abordé	0	0	0
TOTAL	10	7	17

TABLEAU 6: Répartition des répondants de la communauté libanaise, en fonction de leur sexe et de leur évaluation de leur perception par le milieu

PERCEPTION PAR LE MILIEU	HOMMES	FEMMES	TOTAL
S'estime considéré comme leader	8	7	15
Ne s'estime pas considéré comme leader	0	0	0
Estime l'opinion partagée	1	0	1
N'a pas d'opinion à ce sujet	0	0	0
Thème non abordé	1	0	1
TOTAL	10	7	17

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St.Hugh's College, Oxford, 1989.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

DESCHAMPS G., Les communautés culturelles : identité ethnique, rapport avec la société francophone et compétence et usage linguistique, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1990.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

GHIGLIONE R. et MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1991.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

LABELLE M., Problématique de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE *ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL*

RAPPORTS DE RECHERCHE

LABELLE M., Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

TERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

TERRIEN M., Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.

PUBLICATIONS

LABELLE M., TERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Canadian Ethnic Studies, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABELLE M., TERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

En préparation

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

COMMUNICATIONS

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations communautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas, IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque Culture ethnique, culture civique et culture nationale", Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St. Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", Recherches sociographiques, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", The Sociological Review, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), "Un avenir prospère", Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.

BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.

BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.

BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.

BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.

BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.

BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.

BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BERTHELOT J., Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.

BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involvement in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.

BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.

BONACICH E., MODELL J., The Economic Basis of Ethnic Solidarity, Berkeley, University of California Press, 1980.

BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.

BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.

BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.

BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.

BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", Canadian Journal of Sociology, vol. 12, nos 1-2, 1987.

CALDWELL G., WADDELL E., Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrants italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities, London, Pluto Press, 1984.

CASTLES S., KOSACK G., Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, London, Oxford University Press, 1973.

CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

CATANI M., PALIDDA S., Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.

CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.

CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", Canadian Ethnic Studies, vol. 19, no 3, 1987.

CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

CHICHA-PONTBRIAND M.T., "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.

COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, nos 77-78, 1985.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DELANOI G., TAGUIEFF P.A., Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité, Paris, Éditions Kimé, 1991.

DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.

DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991

DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.

DUMONT F., HARVEY F., "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.

EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.

ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.

ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.

ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", Anthropologie et sociétés, vol. 7, no 2, 1983.

ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.

FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.

FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.

FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.

GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.

GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haïtian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

GODIN G., Notes pour l'allocution de monsieur Gérald Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.

GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.

GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.

GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.

GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for La recomposition des espaces sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.

GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La), Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Violence et racisme au Québec, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.

GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.

HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.

HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.

HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", American Journal of Sociology, vol. 84, no 2, 1978.

HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., Négresses d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.

Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), Uprooting, Loss and Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

- ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.
- JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.
- JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), Canadian Ethnic Mosaic, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.
- JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Juifs du Maroc. Identité et dialogue, Actes du Colloque international sur La communauté juive marocaine: vie culturelle, histoire sociale et évolution, Paris, La Pensée sauvage, 1980.
- JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.
- JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.
- KRALT J., Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.
- LABELLE M., LAROSE S., PICHÉ V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.
- LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.
- LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.
- LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.
- LABELLE M., Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.
- LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.
- LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.
- LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), L'immigration au tournant, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.
- LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", Canadian Ethnic Studies, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.

LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.

LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada, 1983.

La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.

LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., Le Québec de demain et les communautés culturelles, Montréal, Méridien, 1989.

LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.

LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", Revue française de sociologie, vol. 28, 1987.

LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.

LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation sur le marché du travail", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

L'égalité, ça presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.

LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.

LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.

LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.

LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", International Journal of Comparative Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.

MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1983.

MATHEWS G., L'immigration au Québec: l'état de la situation, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immigration Advisory Council", 1990.

MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.

McALL C., Class, Ethnicity, and Social Inequality, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", American Journal of Sociology, 1971.

MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.

MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.

MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde de jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., Racial Formation in the United States, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", Impressions, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées", International Journal of Canadian Studies, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.

PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport, s.l., 1990.

PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", Ethnicity, Power and politics in Canada, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.

PHIZACKLEA A., One Way Ticket. Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.

PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.

PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.

RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" International Journal of Comparative Sociology, vol 17, nos 3-4, 1976.

REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4^e édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), The Primordial Challenge. Ethnicity in the Contemporary World, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", Canadian Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.

STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992, Ottawa, Carleton University Press, 1991.

STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.

SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

SUTTON C.R., CHANEY (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.

TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.

TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.

TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.

TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", L'Action nationale, vol. 78, no 5, 1988.

VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1980.

VELTMAN C., L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.

VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

VELTMAN C., L'avenir linguistique de la région de Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.

VORST J. (ed), Race, Class, Gender: Bonds and Barriers, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.

WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", Theory and Society, vol. 15, 1986.

WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.

WARBURTON R., Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.

WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.

WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaic: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.

WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.

WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.

WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.

WIEVIORKA M., Ethnicity as Action, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.

WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.

YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.

YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., Italians in Toronto. Development of a National Identity, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.

